

l'éducation

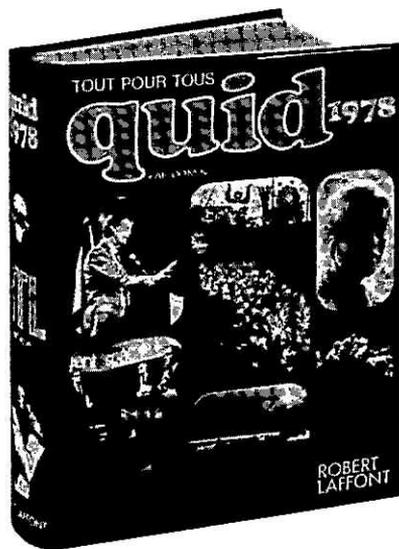


à l'école Decroly



sur la folie

quid 78



Avec QUID 78, vous saurez tout sur tout.

**histoire, pays, religions, politique,
arts, sciences, économie, spectacles,
sports, salaires, vie pratique, etc.**

une encyclopédie de l'actualité universelle,
pratique, enrichie chaque année.

QUID 78, 1664 pages (dont 176 en plus) 99 F

**En famille, au bureau, en classe,
entre amis, en vacances,
vous avez tous besoin de**

quid 78

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 3 F
le numéro spécial : 5 F
Abonnement annuel : France 70 F
étranger 90 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 3 les jours se suivent..., par Pierre-Bernard Marquet
- 4 enseigner l'oral, par B. Blot
- 6 assemblée générale de « l'éducation » ; au congrès de l'OCCE ; le CNAJEP face au budget ; nouvelles actions pour l'OFQJ

cette école innombrable

- 8 Decroly : une école en quête de reconstruction, par Michaëla Bobasch
- 12 audiovisuel : l'enfant créateur de films, par Jean-Luc Michel
- 15 vous avez la parole : courrier des lecteurs

à votre service

- 17 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 18 textes officiels : vous lisez au B.O.
- 18 vous avez la réponse, par René Guy
- 20 documentation : écrivains d'hier et d'aujourd'hui, par Pierre-Bernard Marquet
- 22 CNDP : la RTS vous propose
- 22 audiovisuel : les matériels — 2 : magnétophones à cassette, par Jean-Luc Michel
- 24 sur votre agenda

l'homme créateur

- 26 jeunesses et avant-gardes, par Antoine de Caunes
- 28 panorama — livres : un sculpteur ; un rivage ; un chant ; un monument ; un pèlerin, par Pierre Ferran, Pierre-Bernard Marquet et Jean-Pierre Vélis ; théâtre : une simple histoire de pêcheurs, par Pierre-Bernard Marquet ; à lire, par Raymond Laubreaux ; télévision : entre autres..., par Catherine Mathieu

le monde comme il va

- 32 qui sont les fous, entretien avec David Cooper
- 38 mots croisés - bridge

photos - couverture : Jean Suquet/INRP, Roger-Viollet ; p. 8, 10 et 13 : Jean Suquet/INRP ; p. 30 : Louis Monier ; p. 31 : André Hampartzoumian ; p. 32 : Roger-Viollet

VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS
tout au long de l'année...

• EN AUTOMNE :

matériel scolaire, théâtre, musique.

• EN HIVER :

jeux et jouets, décoration du sapin, articles pour fêtes.

• AU PRINTEMPS :

carnaval, fête des mères.

• EN ETE :

jouets de jardin et de plage, kermesses et colonies de vacances.

CATALOGUES
GRATUITS SUR
DEMANDE

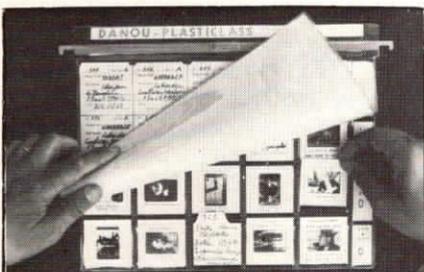
EXPEDITIONS POUR TOUS PAYS



LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS
BP 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. : (74) 65-04-30



Pour vos problèmes de

**CLASSEMENT
PROTECTION
RECHERCHE RAPIDE**

des DIAPOSITIVES, FILMS, PHOTOS,
COURS, DOCUMENTS DIVERS, nous
fabriquons des articles de classement
en matière plastique

« PLASTICLASS »

(en dossiers suspendus ou
albums-classeurs avec feuillets)

NOUVEAUTE : étuis disques
avec bande-titrage

Documentation sur demande

DANOU S.A., 4, place Léon-Deubel
75016 PARIS - Tél. : 527-56-19

LOISIRS-CERAM

UNE GAMME COMPLÈTE
POUR LA CÉRAMIQUE

- Fours électriques 41 l, 93 l, 120 l, etc.
- Tours électriques et à pied
- Terre blanche, rouge, noire, chamottée
- Barbotine de coulage
- Moules
- Emaux en poudre et préparés
- Oxydes, palettes, couleurs vitrifiables
- Tout l'outillage
- Biscuits

UNE GAMME COMPLÈTE
POUR ÉMAILLAGE SUR CUIVRE

- Fours
- Emaux
- Bijoux
- Tout l'outillage.

Stages de formation - Initiation - Perfectionnement

pour : ERGOTHERAPEUTES, ENSEIGNANTS, ANIMATEURS ET PARTICULIERS

SERVICE COMMERCIAL ET BOUTIQUE LIBRE-SERVICE
130, rue du Mont-Cenis, 75018 PARIS

(Métro Porte de Clignancourt) - Tél. 606-41-99

A VOTRE SERVICE DE 9 HEURES A 13 HEURES ET DE 14 HEURES A 18 HEURES
(ouvert du lundi au vendredi)

C H O L L E T O N S.A.

7, RUE CARVES - 92-MONTROUGE

TÉL. : 735-10-21

Spécialiste du rideau pare-soleil et
d'opacité prêts à poser pour
établissements scolaires
laboratoires, salles de projections

Tissus non inflammables - m1

CONFORMES AUX INSTRUCTIONS MINISTERIELLES

DEVIS GRATUITS d'après dimensions des fenêtres, portes, etc.
Demandez nos feuilles de mesures avec schémas.

articles et documents

publiés dans l'éducation de 1974 à 1977

bientôt disponible

adressez dès maintenant vos commandes à

l'éducation

2, rue Chauveau-Lagarde

C. C. P. 31.680.34 La Source

75008 Paris

l'exemplaire 3 F

les jours se suivent...

LUNDI. On demande assistantes sociales diplômées d'Etat ou personnels auxiliaires présentant les compétences requises pour occuper certains des 95 postes budgétaires prévus pour le service social en faveur des personnels de l'Education nationale. Verra-t-on cette petite annonce dans la presse spécialisée ? Dans une réponse à la question écrite d'un député, le ministre a, en effet, espéré qu'une telle publicité pourra aider à combler, par contrat, les vides laissés par les refus de postes de certains lauréats au concours qui, apparemment, entre autres raisons, avaient trouvé mieux dans le privé.

MARDI. Il n'y aura pas, en France, de « patrouilles scolaires » permettant aux enfants des écoles d'assurer, au sortir de la classe, la sécurité de leurs petits camarades, comme en Scandinavie. Dans une réponse à la question écrite d'un sénateur, le ministre déclare avoir renoncé à ce système : les parents sont contre, et les conducteurs français ne sont pas assez rigoureusement disciplinés.

MERCREDI. Inciter les directeurs de salles à projeter des films pour enfants les mercredis après-midi et en fin de semaine, organiser à la télévision des « dossiers de l'écran » pour les enfants où ceux-ci commenteraient des films à eux destinés, créer des ateliers filmiques pour enfants, faire co-produire ou acheter par les trois chaînes des films pour enfants, instituer avec le secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports un « Centre de diffusion de films pour enfants », telles sont les intentions proclamées par le ministre de la Culture et de l'Environnement, à l'occasion du VII^e Festival international du court-métrage pour la jeunesse. Décidément on promet beaucoup pour cette jeunesse, en cette fin de législature.

JEUDI. Il y avait deux organisations professionnelles qui entendaient aider au développement de la presse à l'école (cf. **l'éducation** du 28 octobre 1977). Il y en aura trois, **Le Figaro**, **L'Aurore** et **France-Soir** ayant décidé de quitter l'une d'elles, le Centre d'information pour la presse dans l'enseignement, pour en fonder une autre. Abondance de biens ?...

VENDREDI. Le Centre Pompidou coûtera à l'Etat l'an prochain 159 millions, par le fait d'une subvention en augmentation de 10,6 %. Cela résoudra-t-il ses difficultés financières, lui qui n'a équilibré ses comptes 1977 qu'en prélevant 17,4 MF sur son fonds de roulement ? Il devra, en tout cas, réduire, en 1978, ses dépenses d'action culturelle et de manifestations.

SAMEDI. Le Groupe français d'éducation nouvelle a tenu son congrès national. Pour lui, la crise actuelle de l'école n'est pas seulement l'effet d'un échec de la pédagogie ou de mesures autoritaires, mais provient de l'échec de « toute une société en crise qui n'offre plus ni débouchés, ni valeurs, ni perspectives attrayantes pour l'avenir à la masse des jeunes et des enseignants ». Il faut donc, aussi, transformer cette société.

Pierre-Bernard Marquet

enseigner l'oral

Comment faut-il, aujourd'hui, enseigner le français ?

Et surtout, peut-être, quel (ou quels) français ?

A ces questions que l'Association française des enseignants de français se pose depuis des années, son récent congrès apporte de nouvelles réponses.

LUNDI, 11 heures. Un jeune professeur de Paris s'agite et parle fort dans la salle de la Faculté des lettres :

« Ce quatrième congrès national de l'AFEF, c'est **Le dépeupleur** de Samuel Beckett !

— Vraiment ?

— Vraiment, oui ! »

Et, à propos de ce congrès où la métaphore règnera généreusement, le professeur développe la sienne. (Qui a écrit que la métaphore a déserté l'expression orale et écrite pour se réfugier dans l'image publicitaire ?)

« Il n'y a plus de discours spécifiquement pédagogiques. L'enseignant ne sait plus de quel lieu il parle. Ni à qui. Ni pourquoi. Il est assis sur son socle vacillant, là, au milieu du manège, comme dans **Le dépeupleur**. A la périphérie de l'édifice, des donjons farouchement défendus : ceux de la psychologie, de la sociologie, de la sémiologie (où, d'ailleurs, on a jeté la linguistique au cachot après en avoir abusé), etc. Et le pauvre enseignant court d'un donjon à l'autre, dès qu'une échelle lui est présentée, pour aller grappiller quelques informations qui — du moins le croit-il — l'aideront à résoudre ses problèmes ; il va, comme on va demander du secours lorsqu'il y a péril en la demeure... »

— Vous pensez que le pédagogue doit se retirer dans son propre donjon ?

— Pas du tout ! Nous avons besoin des autres sciences et en particulier des sciences humaines. Mais il faut les remettre en perspective par rapport à la pertinence

pédagogique...

— Mais n'est-ce pas là une des réflexions que ce congrès rend possible ?

— Peut-être, mais on a l'impression que les demandes et les attentes des participants sont tellement variées, différentes... C'est Babel ! »

J'ai envie de faire du mauvais esprit : un congrès sur l'oral — « Enseigner l'oral ? » pour être précis —, n'est-ce pas normal ?

Pourtant sa dernière remarque confirme une impression personnelle. Pourquoi est-on venu si nombreux (près de six cents enseignants) à ce congrès national de l'AFEF organisé les 29, 30 et 31 octobre à Limoges ?

Il y avait des habitués, bien sûr. Ceux qui viennent au congrès comme à une cérémonie. Ils ont leurs rites. On parle déjà des congrès passés : « Ah, celui de Luchon, l'an dernier, sur la lecture... avec Roland Barthes ! Vous vous souvenez de l'altercation entre Barthes et Escarpit ? Cette année c'est Pierre Bourdieu... »

Il y avait aussi les militants, militants d'une idée, d'une idéologie, d'une pratique ou d'une parole. Pour eux, le congrès est un lieu d'affrontements toniques qui font « avancer les choses ».

Il y avait enfin, et surtout, la cohorte de tous ceux qui viennent parce que la pratique de l'oral leur pose de nombreux et difficiles problèmes et qu'ils souhaitent y voir plus clair. Ceux-là étaient venus pour rencontrer des collègues riches d'expériences, des chercheurs qui les aideraient à prendre la bonne distance pour analyser une pratique, assez nouvelle pour beaucoup, et

réfléchir sur elle.

Bien évidemment, les choses ne sont jamais aussi simples dans la réalité ; les intérêts de chacun sont plus différenciés et plus diffus, mais en fait, la diversité des attentes était grande.

Mais il faut dire que les organisateurs avaient bien fait les choses : des réunions préparatoires nombreuses, un texte poursuivant la réflexion amorcée en 1969 par le « Manifeste de Charbonnières » ayant pour titre **1977 : Aujourd'hui le français**, un numéro de la revue **Le français aujourd'hui** consacré à l'oral et un gros effort de sensibilisation et d'animation bien relayé par les associations régionales.

Il est bien hasardeux de vouloir isoler les lignes de forces de ce congrès et nous savons que celles que nous allons indiquer maintenant ne rendent que très imparfaitement compte de la richesse et de la variété des travaux. Il nous paraît cependant intéressant de souligner ce qui fut sous-jacent à la plupart des interventions et dans presque tous les ateliers.

● **Ce fut tout d'abord le refus des participants de se laisser enfermer dans la problématique** : méthodes d'apprentissage du français « fondées sur la reproduction de quelques modèles littéraires admis par l'école » (1) et « un certain modernisme pédagogique, dont les projets officiels ne manquent pas aujourd'hui de tirer parti... » (1).

« L'AFEF refuse cette dichotomie mutilante ; faut-il se laisser enfermer dans une double alternative : le langage comme outil de communication ou comme instrument d'exploration de l'imaginaire ; le langage comme outil de communication ou comme instrument de structuration intellectuelle ? » (1).

Dichotomie dépassée donc, parce que mal fondée psychologiquement et linguistiquement, dangereuse politiquement et socialement.

● **Ce fut aussi une volonté très marquée d'établir la spécificité de l'oral**. Jusqu'à ces dernières années — et

aujourd'hui souvent encore — l'écrit régnait, au point que l'oral n'était défini que par rapport à lui. Ce primat de l'écrit n'a pu être discuté que parce que des études dans le domaine de la psychogénétique, de l'épistémologie et de la linguistique ont montré l'importance décisive de l'oral.

Aujourd'hui, cette importance n'est plus guère contestée. Reste cependant posé le problème de la définition d'un contenu et d'une méthodologie de son enseignement. Tant que ce problème ne sera pas réglé, l'oral gardera un statut fragile :

— soit qu'il fonde chez certains enseignants une pratique exclusivement spontanéiste qui, à long terme risque de vider l'enseignement du français de tout contenu rigoureusement opératoire et scientifique ;

— soit que l'oral soit abordé sur la base de données qui caractérisent l'écrit. Par exemple, on reprend pour l'oral le découpage de la phrase écrite, ses coordinations, ses structures syntaxiques propres. C'est une erreur méthodologique qui tend à nier la spécificité de l'oral en le « recalibrant » selon des normes qui ne lui appartiennent pas.

Or, avant d'être objet d'enseignement, objet souvent « déréalisé », l'oral est d'abord un moyen, un outil de communication. Les enfants parlent avant d'arriver à l'école ; ils comprennent le discours oral et ce qu'ils profèrent est compris ; ils parlent hors de la classe, ils parlent après elle. C'est en cela que son statut diffère radicalement de l'écrit scolaire qui ne correspond, bien souvent encore, à aucune autre pratique sociale.

« L'oral est lié au corps. Fondamentalement, l'oral passe par la voix, la présence ici est maintenant de celui qui parle, souvent le contact et la vue des interlocuteurs. Tout de suite, entrent en jeu des facteurs matériels (aspect corporel, parole audible ou non, prononciation, hésitations, silence...) qui jouent un rôle considérable et nécessitent un véritable apprentissage... » (2).

● **Se pose alors la question de**

savoir ce qui fait la spécificité de l'oral, la question aussi de la manière de cerner cette spécificité.

Dans plusieurs ateliers, on accepta l'hypothèse de Pierre Léon précisant « que ce qui est purement spécifique de l'oral, c'est **l'aspect prosodique de la vocalisation** » (3).

Au plan méthodologique, une étude scientifique de l'oral devrait alors comporter deux aspects cardinaux : « 1) l'analyse des **mécanismes** linguistiques du code prosodique ou, si l'on veut, des **virtualités du système** ; 2) l'analyse des **réalisations discursives**, c'est-à-dire du fonctionnement **réel** du système prosodique » (3).

Mais, souvent, cet aspect prosodique parut insuffisant aux participants pour rendre compte de l'oral : on s'intéressa aux traits paralinguistiques donc, mais aussi aux phénomènes kinésiques et proxémiques, posant alors des problèmes méthodologiques actuellement insolubles, du moins par les enseignants seuls.

● **A propos du choix de l'oral à enseigner**, la plupart des ateliers ont lié ce choix à celui de situations réelles où l'oral s'exerce de manière significative. Encore a-t-il fallu « décapper » des notions et des concepts qu'un usage abusif rend de plus en plus flous ; il en est ainsi du terme « situation » dont on ne sait plus exactement ce qu'il recouvre, même lorsqu'il est agrémenté de qualificatifs tels que : réelle, plausible, vécue,

concrète, etc. Des maîtres ont souhaité que les situations, si elles doivent constituer les éléments-clés de nouvelles progressions, soient choisies et définies en fonction d'un programme pédagogique : ce sont la nature et la qualité des investissements qu'elles exigent (opérations logiques, manipulations fécondes au plan sensori-moteur, développement de la sensibilité grégaire et esthétique, raisonnements de caractère inductif, déductif, etc.) qui font son intérêt pédagogique. La situation (contenu et modalité) est donc prise en compte pour ce qu'elle permet de réaliser d'un programme pédagogique visant le développement global de l'enfant, affectif, moteur, intellectuel.

● Le lundi matin, lors des regroupements des ateliers, **des propositions pour organiser l'enseignement de l'oral furent esquissées**. Certaines reprenaient le programme d'Elisabeth Bautier-Castaing (4) qui propose trois perspectives pour cet enseignement : 1) au terme de la première perspective, l'oral serait abordé comme instrument de communication ; on se livrerait à une étude des problèmes de communication orale : interprétation, non-compréhension, implicite et explicite, etc. ;

2) la seconde perspective ouvrirait sur l'étude des différences d'ordre linguistique mais aussi, et « peut-être surtout, d'ordre discursif, qui caractérisent les productions des différents

l'école sert-elle la cité ?

Tel est le thème du **dîner-débat** organisé par l'association « l'éducation » **le mardi 22 novembre à 19 heures** dans les salons de l'hôtel Lutétia, 47, boulevard Raspail, Paris.

A ce débat, présenté par André Lichnerowicz, professeur au Collège de France, président de l'association « l'éducation », **participeront** Pierre Mauroy, député maire de Lille, et Edgar Morin, directeur de recherches au CNRS.

Si vous désirez y assister, vous pouvez vous faire inscrire en envoyant, **avant le 12 novembre, un chèque de 55 F** pour participation aux frais à **l'éducation**, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

groupes socio-culturels » (4) ;
3) une troisième orientation prévoirait « l'acquisition de certaines techniques » (4) d'expression orale (celles, entre autres, que l'on enseigne dans les stages pour adultes).

D'autres propositions insistèrent sur la libération de la parole structurante, et pas seulement chez les tout-petits, mais aussi chez les enfants et les adolescents, parole d'essais, d'audace et de remords qui a besoin d'un maximum de liberté pour ses jeux, l'enjeu étant l'autonomie du locuteur, la conquête d'un pouvoir sur soi et sur les autres.

D'autres enfin — mais est-ce enfin ? — évoquèrent le discours fonctionnel qui est aussi un outil de transformation : à ce titre il y a sans doute un oral d'une efficacité maximum à enseigner. Là encore un contenu et une méthodologie sont à définir.

Un congrès riche, très riche même, beaucoup plus en tout cas que ces pages ne sauraient le suggérer. D'où un certain désarroi des participants, parfois. Mais ce congrès n'était pas **Le dépeupleur** évoqué au début de ce compte rendu.

Car, s'il est vrai que les enseignants cherchent hors de la pédagogie les éléments méthodologiques qui leur manquent, il est vrai aussi que les sciences humaines s'intéressent de plus en plus à l'école.

Nul doute que, de ce dialogue, de cette rencontre nécessaire, quelque chose doit sortir dont chacun profitera. Pour l'enseignant, il se pourrait bien que l'enjeu soit un discours nouveau, adapté aux besoins de sa profession, un discours réconciliant, pour le plus grand profit des élèves, méthodologie et contenus.

Quelque chose, à Limoges, balbutiait dans ce sens-là...

B. Blot

(1) 1977 : **Aujourd'hui le français**, p. 16.

(2) 1977 : **Aujourd'hui le français**, p. 21.

(3) « L'oral en question », in **Pratiques**, n° 17, octobre 1977, p. 9 (souligné par l'auteur).

(4) « Statut de l'oral et pédagogie », in **Pratiques**, n° 17, p. 30.

assemblée générale de " l'éducation "

Le 25 octobre dernier a eu lieu l'assemblée générale de l'association **l'éducation**. La réunion était présidée par le président André Lichnerowicz. Le rapport moral présenté par Georges Belbenoit, secrétaire général, fut adopté à l'unanimité ainsi que le rapport financier, qui a fait apparaître une situation saine et un budget réalisé dans des conditions très satisfaisantes. Seule note discordante, la difficulté de décentraliser les activités de l'association. Une action en direction des parents, et surtout de ceux qui sont ou seront prochainement élus dans les nouveaux conseils de parents, va être entreprise avec le concours dynamique des représentants des fédérations Cornec et Lagarde. C'est une occasion de « tirer » ensemble dans la même direction.

La réunion s'est terminée par une brillante causerie de Jacques Rigaud, sous-directeur général de l'Unesco, qui passionna l'assemblée en traitant du thème « Education et culture ». Nous en ferons prochainement bénéficier tous nos lecteurs.

au congrès de l'OCCE

« La créativité est d'abord création de la personne », a rappelé d'emblée René Toraille, président de l'Office central de la coopération à l'école, aux quelque quatre cents délégués de son récent congrès national. Celui-ci, comme le précédent, organisé l'an dernier à Orléans, a, en effet, mis une nouvelle fois en lumière le rôle des travaux manuels éducatifs dans l'éveil de créativité,

mais il a permis aussi, et ce fut son originalité d'esquisser de multiples réflexions, à partir d'exemples concrets, sur le passage de la créativité — cette « *idée majeure de l'école d'aujourd'hui* » — à la création.

Plus d'une centaine de documents émanant des enfants avaient été fournis par les sections départementales, dont certains d'une qualité remarquable. Les travaux des commissions se sont ordonnés autour de huit thèmes principaux, création picturale, artistique, dramatique, poétique, sportive, mais aussi création liée à la vie sociale, aux mass media, à l'environnement.

Des recherches de ce genre ne sont pas, certes, de celles qui autorisent des bilans immédiats et abrupts. Mais les travaux auront cependant eu le mérite de mettre au jour, concernant un domaine difficile, de nouvelles possibilités et de nouvelles combinaisons. Surtout les discussions ont fourni l'occasion d'approfondir une réflexion sur les grands problèmes fondamentaux qui se posent à l'enseignement : la réelle prise en charge par l'enfant de sa propre création (« *Il ne s'agit pas de donner à l'enfant une technique, mais de lui permettre de trouver sa technique. A cet égard, on sait que les travaux de poterie peuvent être, selon les cas, une simple initiation ou une véritable création* », a souligné, à ce sujet, Alfred Triquet) et le rôle de l'enseignant (conçu non plus comme le gardien de normes culturelles mais comme le stimulateur, l'animateur d'une communauté où chacun apporte le meilleur de lui-même).

Autant de thèmes qui reflètent les préoccupations profondes de l'OCCE, dont la fondation, en mai 1928, a été liée au mouvement coopératif et mutualiste. Rendant hommage, au début du congrès, à la mémoire de Célestin Freinet, les organisateurs ont ainsi rappelé que la mission de l'OCCE était de contribuer à l'éducation intellectuelle et civique des élèves de l'enseignement public par la « *pratique de la coopération et l'exercice de l'initiative et de la responsabilité* ».

L'OCCE, qui se réclame aujourd'hui de plus de deux millions d'adhérents, entend bien renforcer encore son action, notamment dans le second degré et au niveau des écoles normales.

le CNAJEP face au budget

Le Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP) a fait connaître sa position sur le budget du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, présenté cette semaine par Paul Dijoud à l'Assemblée nationale. En déplorant la baisse continue des crédits Jeunesse et Sports dans les dépenses de l'Etat — 0,73 % en 1976, 0,70 % en 1977, 0,67 % en 1978 —, le CNAJEP souligne « l'insuffisance des moyens mis en œuvre par l'Etat pour permettre le maintien d'un secteur associatif vivant dans notre pays ». Alain Barrau, son président, en déclarant qu'un doublement des crédits du chapitre « Actions en faveur de la jeunesse » était nécessaire, a toutefois proposé un plan d'urgence en ce qui concerne la promotion des activités de loisirs éducatifs, l'aide aux centres de vacances et la formation des animateurs. Pour ces trois secteurs, le CNAJEP estime qu'une « rallonge » de 5,8 millions pour le premier, de 7,7 millions pour le second et de 4,2 millions pour le troisième apparaît indispensable. « Le total de ces demandes ne s'élève qu'à 17,7 millions, ce qui est dérisoire par rapport aux besoins de la jeunesse de notre pays », déclarent les responsables des associations.

Le CNAJEP renouvelle également un certain nombre de revendications en ce qui concerne le nombre des postes FONJEP et la prise en charge par l'Etat de ces animateurs socio-

éducatifs. La part de l'Etat, qui était initialement de 50 %, est tombée actuellement entre 25 et 30 %. L'application réelle de la loi sur les congés-cadres-jeunesse et la revalorisation des bourses la concernant sont également réclamées, tout comme la suppression de la taxe sur les salaires du personnel des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Quant au nouveau régime fiscal de la presse, Alain Barrau estime que, d'ici à trois ou quatre ans, il aura mis en voie de disparition l'ensemble de la presse associative.

Au moment où l'on parle tant d'une politique globale de la jeunesse, on voit mal comment ces revendications élémentaires, dont dépend la survie des associations, pourraient être une nouvelle fois écartées.

nouvelles actions pour l'OFQJ

René Lévesque, Premier ministre du Québec en visite officielle en France, et Raymond Barre ont honoré de leur présence le déroulement du conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la jeunesse qui s'est réuni du 2 au 4 novembre à Paris sous la co-présidence des deux ministres de tutelle, Claude Charron pour le Québec et Paul Dijoud pour la France.

On attendait beaucoup de ce conseil d'administration qui, pensait-on, entérinerait de nouveaux objectifs et de nouvelles directions d'action de l'Office à la veille de son dixième anniversaire. Certes, les deux ministres ont annoncé que, dès 1978, 10 % des stagiaires s'échangeraient dans le cadre d'une formule de jumelage de villes ou de régions. Mais il semble bien que le travail considérable effectué par l'OFQJ depuis dix-huit

mois, en faisant appel à une centaine d'experts de part et d'autre de l'Atlantique pour rechercher de nouveaux contenus et de nouveaux objectifs aux stages, et pour aussi toucher de nouveaux milieux, n'ait pas été au centre des débats comme on aurait pu s'y attendre.

L'arrivée encore toute récente de Paul Dijoud au secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports a fait sans doute que les propositions françaises n'avaient peut-être pas été suffisamment étudiées sur le fond. Toujours est-il que le conseil a plutôt opté pour des solutions de compromis en demandant la constitution de commissions mixtes pour étudier plus attentivement les diverses propositions d'activités nouvelles comme, par exemple, l'éventualité de stagiaires individuels et autonomes ou celles concernant de nouvelles formes d'information sur l'Office, notamment la réalisation d'un grand film sur les échanges OFQJ.

Les deux ministres tout comme les deux secrétaires généraux, Pierre Bernier pour le Québec et Francis Jacquemont pour la France, ont souligné l'intérêt que portent les deux gouvernements à l'Office en lui accordant 35 % d'augmentation en 1978 sur le budget 1977. Augmentation qui permettra d'atteindre le seuil des trois mille jeunes échangés annuellement, « seuil de rentabilité et de crédibilité au-dessus duquel l'OFQJ devait nécessairement situer ses échanges ». S'il ressort bien des travaux des experts sectoriels qu'il y a nécessité d'éloigner les stages de la notion stricte de perfectionnement professionnel et des gironis institutionnels, et aussi de susciter une plus grande participation de stagiaires peu et moyennement scolarisés, les facteurs de qualité quant aux contenus et aux suites demeureront la préoccupation essentielle. Claude Charron a d'ailleurs tenu à préciser : « L'Office n'est pas une agence de tourisme à bas prix et ne le sera jamais. »

Informations recueillies par
Maurice Guillot et Gérard Sénéca

cette école innombrable

Decroly: une école en quête

Seule école publique accueillant des élèves de la maternelle à la troisième, l'École Decroly — fondée en 1945 par des parents et des maîtres adeptes des théories pédagogiques du docteur belge Ovide Decroly, et intégrée à l'Éducation nationale en 1948 comme annexe expérimentale de l'École normale d'Auteuil — connaît aujourd'hui des difficultés.

Sa reconstruction, prévue depuis 1971 et amplement justifiée par l'état des locaux, se fait attendre faute de crédits : ceux votés en 1972 nécessitent une « actualisation » que ni l'État ni la Ville de Paris ne veulent pratiquer, se renvoyant mutuellement un dossier qui risque fort d'être relégué aux oubliettes.



de reconstruction

« TU VIENS chercher qui ? », « Comment t'appelles-tu ? », « Vous êtes stagiaire ? » : que ce soit au jardin d'enfants ou chez les plus grands, on n'échappe pas aux questions. Ici, pas d'enfants timorés ou timides. Habitué à voir défiler les visiteurs (l'Ecole Decroly est école d'application de l'Ecole normale d'instituteurs d'Auteuil), ils entament spontanément la conversation. Ce naturel dans la relation à l'adulte est le résultat de la notion de « communauté éducative » mise en œuvre à Decroly, et qui, plus encore que la méthode elle-même, fait l'originalité de l'école.

Seule école publique allant de la maternelle à la classe de troisième, l'Ecole Decroly accueillait, à la rentrée 1977, trois cent vingt-huit élèves répartis en quinze classes : trois classes maternelles, six classes primaires (cours préparatoire, cours élémentaires 1 et 2, cours moyens 1 et 2, une sixième classe primaire regroupant des élèves du niveau CM 1 et CM 2 venant d'autres établissements et entrés à Decroly en cours de scolarité), et six classes de CEG (collège d'enseignement général).

Les effectifs sont de vingt-cinq élèves par classe, parfois moins puisqu'il n'y a que cent neuf élèves au CEG (cent quarante-cinq en primaire et soixante-quatorze en maternelle). Les dimensions réduites de cette unité pédagogique permettent des contacts privilégiés entre enfants d'âges différents : « *Ma petite fille connaît tous les amis de sa grande sœur* », remarque le père d'une élève. « *On mise d'abord sur la socialisation de l'enfant* », explique une institutrice de l'école maternelle qui met l'accent sur les activités libres le matin, donnant du temps aux enfants « *pour se retrouver, se raconter leurs histoires* », car « *il faut qu'ils appren-*

nent à vivre en groupe et non pas en dépendance vis-à-vis de l'adulte ».

Au nombre de trente-deux, les enseignants — à temps complet ou partiel — forment une véritable équipe éducative, un groupe d'où toute hiérarchie est exclue (il n'y a pas de directeur à l'Ecole Decroly, la gestion, les tâches administratives et la coordination étant assurées par deux enseignants déchargés de cours pour une période de deux ans) et où les contacts sont multiples et fréquents au cours notamment d'une réunion générale hebdomadaire et de réunions par niveaux. « *Nous nous réunissons lorsque le besoin s'en fait sentir, que ce soit pour parler d'un élève en difficulté, organiser des activités inter-classes ou ajuster nos objectifs pédagogiques en fonction de la continuité des acquisitions. Par exemple, lorsque l'on sent que l'on s'apprête à aborder une notion nouvelle, on se concerta entre collègues pour savoir s'il ne vaut pas mieux la réserver pour un stade ultérieur ; ainsi, on n'abordera pas la multiplication au cours élémentaire première année* », précise un enseignant.

un enseignement progressif

Après la socialisation de l'enfant, la pédagogie Decroly met l'accent sur la continuité pédagogique et le respect du rythme d'apprentissage de chacun. En instituant un véritable « tronc commun » du jardin d'enfants à la fin du premier cycle, elle supprime certaines ruptures comme le passage au cours préparatoire et en sixième. Il n'y a ni programmes rigides, ni redoublements — ceux-ci sont exception-

nels — à l'Ecole Decroly où l'âge est le seul critère de sélection. « *C'est une classe d'âge qui est formée et qui avance ensemble autour d'activités aussi hétérogènes que possible* », indique un enseignant.

Pour cela, on trouve à l'Ecole Decroly, et en particulier au jardin d'enfants, un matériel pédagogique original, inusité dans l'enseignement traditionnel : bac à sable, pelles, seaux, cavernes en polystyrène recouvertes de ciment pour l'escalade, pneus servant à édifier diverses structures, tricycles pour les petits et charrettes pour les plus grands. « *Les enfants utilisent le matériel lorsqu'ils se sentent capables de le faire. Il est important de ne pas provoquer de blocages sur le plan moteur* », souligne une institutrice.

Le même principe préside à l'apprentissage de la lecture qui s'étale sur plusieurs années de la maternelle (section des « grands ») au CE 1, selon la méthode globale « pure », « progressive » et « naturelle » partant du vécu de l'enfant. « *Certains enfants démarrent très vite et d'autres plus lentement. En fin de cours préparatoire, certains lisent, d'autres déchiffrent ; on les accepte au cours élémentaire où la lecture est encore très individuelle* », remarque un instituteur.

Ce souci de la progressivité dans les apprentissages se retrouve à tous les niveaux. Ainsi, au cours élémentaire deuxième année, les élèves de Mme Miquel sont répartis en quatre groupes : dessin, réalisation d'accessoires en vue d'une pièce qui sera jouée ultérieurement, lecture et calcul. A l'intérieur des groupes, les activités sont diversifiées : deux fillettes se lisent mutuellement des passages d'un livre, d'autres remplissent une fiche de français complétant un texte où



manque la ponctuation. Circulant d'un groupe à l'autre, la maîtresse s'occupe de chacun individuellement. Elle s'attardera auprès de Laetitia qui a des difficultés à lire les centaines et, à l'aide du « matériel » (cubes et barres de bois), lui réexpliquera le système décimal. Ensuite, tous les élèves se rendront sur le palier pour écouter un sketch quelque peu loufoque présenté par quatre de leurs camarades. *« Le travail en petits groupes me permet de me rendre compte de ce qu'ils ont retenu et d'aider ceux qui sont en difficulté. Quant aux sketches, c'est de l'improvisation spontanée qui a pour but de les faire s'exprimer et participer. L'auditoire ne trouve pas cela loufoque du tout car il n'y a pas de remarques sur le fond. J'essaie de faire en sorte qu'il y ait une progression en faisant certaines recommandations comme de parler distinctement ou de ne pas tourner le dos au public »,* explique Mme Miquel, attentive avant tout aux relations s'établissant entre les enfants et à l'ambiance. *« C'est leur classe, conclut-elle, et non pas celle de l'adulte. »*

Autre principe, l'extrême souplesse de l'emploi du temps ; *« Il n'y a pas de découpage horaire rigide et chaque enseignant ménage des temps de pause en fonction du type d'activité et de l'état de réceptivité des enfants »,* indique M. Foulliard, instituteur au CM1, dont

les élèves, fort occupés à fabriquer des échasses, ne semblent guère se soucier de l'heure de la sortie qui approche. *« Après avoir fabriqué et décoré eux-mêmes les échasses, les enfants les utiliseront d'abord librement durant les récréations, puis au cours d'exercices leur permettant d'acquérir davantage d'agilité et de maîtrise de soi. Pour certains enfants peu sûrs d'eux ou peu valorisés dans le groupe, une telle activité peut constituer une occasion de succès »,* poursuit M. Foulliard qui tente l'expérience pour la deuxième année consécutive à l'instigation de la mère d'un élève qui, venue animer un atelier d'expression corporelle, avait eu l'idée de faire travailler les enfants avec des échasses.

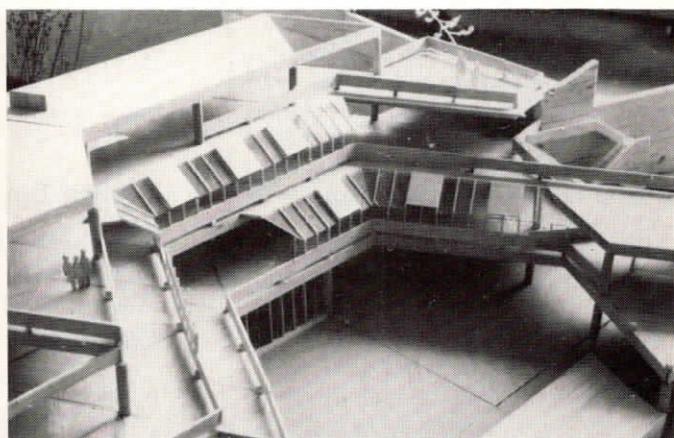
parents motivés et enfants heureux...

Une autre originalité de l'Ecole Decroly — et ce n'est pas la moindre — est la participation des parents à la vie scolaire par le biais de l'Association des amis de l'Ecole Decroly, association type « loi de 1901 » regroupant parents, enseignants, anciens élèves et leurs familles. L'Association, qui édite un journal, est chargée notamment de la gestion de la cantine et de l'organisation d'activités diverses : ateliers, classes vertes... Elle com-

porte un conseil d'administration élu pour deux ans et un conseil de neuf à douze membres qui se réunit environ une fois par mois avec le conseil des maîtres, à la demande des uns ou des autres. La vivacité de l'Association est due avant tout au fait que les parents qui en font partie sont extrêmement motivés. Car pour mettre son enfant à l'Ecole Decroly, il faut l'inscrire avant l'âge de deux ans.

« Le recrutement des enfants n'est pas lié au secteur géographique mais découle du choix des parents. Nous prenons vingt-cinq enfants de trois ans chaque année. Mais étant donné le nombre de candidatures — une centaine de demandes enregistrées chaque année, et cent vingt-quatre pour la rentrée 1978 — nous sommes contraints de procéder par tirage au sort, excepté pour les frères et sœurs de ceux qui sont déjà dans l'établissement et pour les enfants des enseignants qui y travaillent », indique M. Billaut, professeur chargé de la coordination. La plupart des élèves de Decroly sont donc issus de milieux socio-culturels favorisés, bien informés des méthodes pédagogiques : enseignants, professions para-scolaires, artistiques, libérales... *« En raison de ce mode de recrutement, nos élèves ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la population française »,* reconnaît M. Billaut qui, au cours d'entretiens avec des parents candidats, constate depuis quelque temps chez ceux-ci *« un refus de l'école traditionnelle avec sa rigidité »,* attitude qu'il déplore car, ajoute-t-il, *« de nombreux enseignants font ailleurs des choses intéressantes ».*

Qu'ils aient connu l'école par l'intermédiaire de la famille, d'amis, ou de revues pédagogiques, les parents sont unanimes : *« Je voulais que mon enfant soit heureux et sans trop de contraintes »* dit une mère. *« J'attendais avant tout que mes enfants s'épanouissent ; mes frères sont allés à l'Ecole Decroly, tandis que j'étais chez les*



religieuses parce qu'en ce temps-là il fallait qu'une fille soit bien élevée », dit une autre. « Les enfants sont heureux ici. Jamais je ne les ai entendu dire qu'ils n'avaient pas envie d'aller à l'école. Ils sont épanouis, doués d'un sens critique très poussé et ont des relations faciles avec les adultes », renchérit une troisième.

...mais de sérieux problèmes

Si l'Ecole Decroly est une école heureuse, ce n'est pas pour autant une école sans problèmes. Loin de là... Ses principales difficultés sont dues à l'instabilité de l'équipe enseignante et à la vétusté des locaux.

La poursuite de certains objectifs pédagogiques et la mise en œuvre d'un véritable tronc commun nécessite une relative stabilité de l'équipe éducative. Or celle-ci est difficile à obtenir en raison des « caprices » de la machine administrative et du traitement informatique des mutations et attributions de postes. « La participation à l'équipe éducative implique de la part de l'enseignant un engagement personnel que l'on ne peut lui demander que dans la mesure où il est assuré de conserver son poste », explique M. Billaut soulignant « les problèmes énormes que pose la mobilité des ensei-

gnants au niveau du CEG » et son souhait de limiter celle-ci « au choix des intéressés et non à l'arbitraire d'une décision administrative ».

L'administration ne semble guère faire d'efforts pour aplanir ces difficultés et semble se désintéresser de cet établissement au statut un peu particulier. Il est curieux en effet que l'on n'ait jamais tenté de généraliser ou d'appliquer ailleurs les méthodes d'une école considérée comme « expérimentale » et dont on estime sans doute qu'elle a fait ses preuves, puisqu'on y envoie de jeunes instituteurs en formation. Certes, il est difficile de faire entrer l'Ecole Decroly dans le cadre d'une quelconque réforme de l'éducation et, comme toute structure originale, elle dérange. C'est du moins la réflexion que l'on ne peut s'empêcher de formuler lorsque l'on voit se multiplier les obstacles à une reconstruction qui s'avère cependant nécessaire et urgente.

Située à Saint-Mandé, à la lisière du bois de Vincennes, dans un ancien hôtel particulier Second Empire au milieu d'un parc de cinq mille mètres carrés, l'Ecole Decroly est dans un état de vétusté alarmant. Des poutres métalliques ont été ajoutées il y a quelques années pour soutenir le plancher qui ne pouvait supporter le poids des élèves. Et si l'équipe enseignante a fait preuve de prodiges d'ingénio-

sité pour aménager au mieux les locaux, utilisant notamment les paliers comme salles polyvalentes, l'espace reste insuffisant et l'on en arrive à des situations aberrantes : faute de place, les élèves de la maternelle mangent et font la sieste dans les salles de classe ; une sorte de hangar recouvert d'une verrière sert de gymnase (« on préfère emmener les enfants au bois où, au moins, ils peuvent courir », remarque un enseignant).

une trop longue attente

Un projet de reconstruction de l'Ecole Decroly a été élaboré par une Commission « architecture » qui a largement tenu compte des souhaits des élèves et des enseignants auprès desquels elle a effectué une enquête préalable sur les caractéristiques de l'école idéale. La reconstruction de l'école a d'ailleurs donné lieu à de nombreux exercices au cours desquels les élèves ont réalisé des maquettes. Le plan définitif prévoit la conservation et la rénovation du bâtiment principal et la construction, selon une trame triangulaire, d'un nouveau bâtiment autour d'un espace libre ou « forum ». « Cela ménage une possibilité de choix entre différents espaces ouverts (nouveau bâtiment) ou fermés (ancien bâti-

l'enfant créateur

ment) » indique M. Bernard Kohn, architecte, membre de la Commission « architecture ». « *Des terrasses contiguës à chaque classe permettront d'offrir un espace extérieur immédiatement accessible et compenseront la disparition partielle du parc.* »

Toutefois, le projet est cher : 16 millions de francs, tout compris. Un crédit de 8 millions voté en 1971-1972 couvre à peine les frais de construction du bâtiment neuf (qui seraient d'au moins 12 millions aujourd'hui) et il est nécessaire de le réactualiser. Or l'Etat et la Ville de Paris (des crédits municipaux sont alloués à l'Ecole Decroly par l'intermédiaire de son établissement de tutelle l'E.N. d'Auteuil) se renvoient la balle, la Ville de Paris alléguant — et c'est le cas pour toute demande de subvention émanant de l'Ecole Decroly — que celle-ci n'accueille pas uniquement des enfants parisiens (cent vingt-cinq des trois cent vingt-huit élèves viennent de Paris et cent soixante-dix-sept du Val-de-Marne) et le ministre de l'Education faisant la sourde oreille.

Le dossier est en attente pour une durée indéterminée. « *Le coût est exceptionnellement élevé compte tenu du peu d'élèves qu'il y a à Decroly. Il faut que les études chiffrées soient appréciées par la Direction des Finances* », répond-on à la Direction des Affaires scolaires. « *Il est difficile de dire quelle sera l'orientation donnée. On attend des informations, notamment concernant la participation de l'Etat. Le Conseil de Paris sera saisi le moment venu* », indique-t-on à la mairie de Paris.

Certes, le coût du projet est élevé car il ne s'agit pas d'une construction traditionnelle. « *La chose la moins chère est un cube* », souligne M. Kohn. Toutefois, est-ce dans des « cubes » que les enfants sont les plus heureux ? Une question que les responsables feraient bien de se poser, et pas seulement à propos de l'Ecole Decroly.

Michaëla Bobasch

Seize longs métrages et autant de courts, venus de vingt et un pays, ont été présentés au II^e Festival international du film pour l'enfance et la jeunesse et soumis à deux jurys, l'un de jeunes et l'autre d'adultes (cf. p. 14). En même temps un colloque international sur « l'aspect éducatif de la création cinématographique par les enfants » était organisé, avec le concours de l'Unesco.

Nous en donnons ici les grandes conclusions.

l'audiovisuel et les pays en voie de développement

Ce sujet, dont la complexité n'a d'égale que l'ampleur, fut abordé dès l'ouverture du colloque et il parut naturel à tous les participants d'inclure la France et les pays industrialisés dans l'ensemble des pays en voie de développement, de développement audiovisuel bien sûr.

Cette approche quelque peu inhabituelle, ramenant les pays occidentaux à un stade qu'ils estiment généralement avoir dépassé depuis fort longtemps, se justifie d'autant mieux que la puissance industrielle et la capacité d'innovation technologique dont ils font preuve ne se retrouvent ni dans la maîtrise des contenus, ni dans la connaissance des processus éducatifs alliés à toute démarche de création audiovisuelle. C'est la raison pour laquelle, en dépit de nos matériels perfectionnés, nous appartenons encore à des nations en voie de développement.

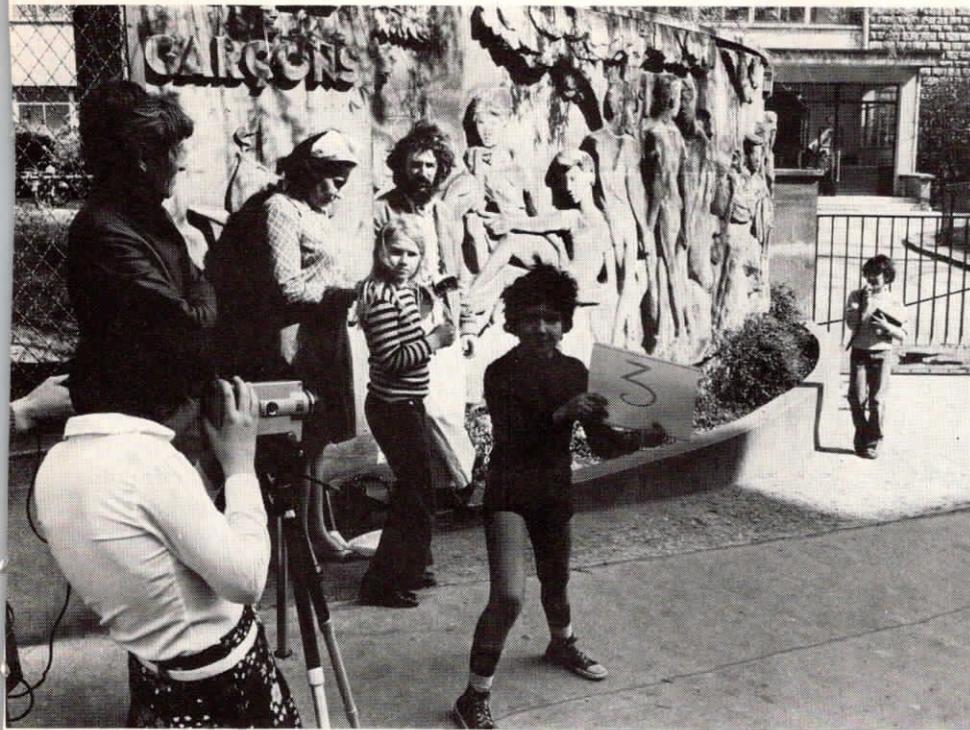
Les recommandations du colloque s'adressant à l'Unesco et à ses Etats membres, les participants — parmi lesquels des responsables des USA, de l'URSS, de l'Inde, de pays d'Amérique latine et naturel-

lement de la plupart des pays européens — se sont penchés sur le sort des « vrais » pays en voie de développement, autrement dit les nations du tiers monde. Les besoins d'apprentissage de la lecture audiovisuelle y sont d'autant plus criants que les mass media y atteignent des populations parfois illettrées à 80 %, ou peu habituées à la communication par l'image, comme dans le cas de certains pays islamiques. Tous ces Etats et leurs habitants sont baignés dans un univers de la communication à sens unique, tous ressentent l'urgence d'une prise en charge de leurs droits personnels face à l'invasion massive des images et des sons.

Pour les intervenants du colloque, une voie de solution doit être recherchée dans la pratique de la création cinématographique, attitude que nous avons défendue ici-même, en mentionnant cette seconde fonction de l'audiovisuel, corrélatrice de sa fonction de communication. Ce ne sera qu'au travers d'une pratique individuelle, intégrée à une démarche de groupe, que le récepteur isolé pourra parvenir à se défendre contre l'agression audiovisuelle dont il est souvent victime sans en être toujours conscient.

Encore faut-il définir sur quels contenus, selon quelles modalités,

de films



cette pratique peut déboucher sur les buts recherchés. Grâce à des analyses parallèles de projets éducatifs entre pays industrialisés et pays en voie de développement, le colloque put dégager l'extrême importance de la coopération et du dialogue entre les nations. Non seulement les pays développés ne peuvent prétendre détenir un quelconque projet cohérent et parfaitement évaluable de tout apprentissage de l'audiovisuel par la création filmique, mais encore ils auraient tout à gagner de l'apport des expériences des pays du tiers monde. L'exemple africain fut souvent cité parce qu'illustrant clairement les multiples possibilités d'enregistrement, donc de conversation et de motivation, donc de renouvellement, de traditions orales et visuelles universellement reconnues que les moyens modernes peuvent soutenir et amplifier. Quand les Africains demandent l'aide des technologies audiovisuelles de création, c'est qu'ils subissent très fortement le « viol des consciences » et l'uniformisation massive de leur continent. En retour, ils sont susceptibles d'apporter une contribution fructueuse à l'analyse des contenus ou à l'étude des procédés narratifs par exemple.

On peut conclure en rappelant

que tout projet éducatif incluant une démarche de création cinématographique se doit d'évaluer les besoins réels, les méthodes utilisables en fonction de buts clairement définis. Toute vision planétaire de l'audiovisuel requiert une recherche des finalités de la création, intégrée aux autres moyens d'appréhension du réel, et la maîtrise des processus d'abstraction liés à une culture déterminée.

évaluation des besoins et des méthodes

Le colloque s'était séparé en trois commissions. Sans attendre le compte rendu complet des débats qui sera disponible au Centre français du film pour l'enfance et la jeunesse, en voici les principales résolutions auxquelles elles ont abouti.

Les aspects fondamentaux dégagés par la commission d'évaluation des besoins en matière de création audiovisuelle portent en priorité sur les possibilités d'expression offertes aux jeunes, sur le regard qu'ils peuvent porter sur le monde dans lequel ils vivent, un monde qu'ils ne connaissent justement, dans certains cas, qu'au travers de

l'audiovisuel. Toute création permet de réévaluer son propre milieu, de prendre conscience, après coup, de son héritage culturel, ce cheminement supposant qu'on ait satisfait la connaissance et la pratique du moyen technique.

La commission a longuement insisté sur l'intégration de la création audiovisuelle dans les autres moyens de création, condamnant vigoureusement toute tentative qui tendrait à faire croire que l'audiovisuel remplace à lui seul tous les autres. Ce n'est évidemment pas sous le prétexte que la fonction de communication de l'audiovisuel est de nature hégémonique qu'il faut transposer celle-ci sur sa fonction créative.

Nombre d'autres recommandations trop ambitieuses et volontiers utopiques furent écartées par le rapporteur (Mme Suffert de l'INA) afin de ne retenir que le besoin de sensibilisation, d'information sur les modifications que l'audiovisuel peut apporter dans notre vie et dans notre culture. A cet égard il fut demandé à tous les Etats membres d'encourager les efforts de promotion entrepris dans certains pays.

En conclusion, la commission d'évaluation des besoins prit nettement parti en faveur d'un élargissement du cadre scolaire strict, jugé trop restrictif, au profit d'une communauté élargie impliquant éducateurs, enfants, parents, spécialistes de diverses branches dont bien sûr l'audiovisuel. Cette idée, souvent avancée, eût mérité qu'on lui accordât davantage de place ; malheureusement, il faudra attendre le compte rendu officiel pour trouver des propositions plus précises.

La seconde commission tenta de répondre aux questions, habituel-

lement posées, sur les buts et les processus de la création. S'agit-il de chercher ensemble, de réaliser ensemble ou de comprendre mieux ? Naturellement toute production audiovisuelle ne saurait constituer un but, une fin en soi, mais représente simplement un moyen parmi d'autres, à la disposition de l'éducateur ou de l'animateur. Les membres de la commission affirmèrent avec raison qu'il faut exiger une qualité minimale de la production faite en classe. Même si la démarche d'élaboration et l'acquis individuel des réalisateurs sont plus importants que le produit fini, il existe des seuils minima de qualité technique en-deça desquels on privilégie outrancièrement la création à tout prix, oubliant totalement l'aspect communicatoire. Comme on le sait, ce sujet pourtant anodin recèle quantité d'explications et de prises de position explosives, et le colloque du CFEJ ne prétendait pas réconcilier les tenants des diverses positions.

Nombre d'autres sujets abordés par la commission sont peut-être suffisamment connus pour que nous puissions nous contenter de les mentionner ; citons en vrac la défense individuelle contre les mass media, les problèmes d'échan-

ges et de circulation des productions, les travaux directifs et non directifs, les contenus didactiques ou non didactiques...

Les recommandations de la commission d'évaluation des méthodes s'orientèrent vers l'organisation de réunions devant définir des bases communes à l'extension et à la reproduction d'expériences dans des cadres et des pays différents, sur les types d'échanges qu'il convient de favoriser ou d'intensifier, sur la conservation et l'archivage des meilleures réalisations dans chaque Etat, et enfin sur le développement à donner aux recherches théoriques, trop rares dans tous les pays.

prospective de la création

Une formation généralisée à l'audiovisuel, adaptée aux besoins réels, il s'agit là, on s'en doute, d'un vœu pieux, car cette politique, en France au moins, n'est pas encore sur pied.

La commission chargée de ce thème ne put qu'émettre des recommandations et espérer.

Le problème de la formation aux techniques audiovisuelles fut naturellement abordé, mais une présentation, suivie d'une analyse

critique de différents projets, eût été préférable au survol d'un certain nombre de réalités trop bien connues de tous les participants du colloque. Il est vrai que le sujet est vaste et les réponses aussi complexes que variées.

Au contraire, en ce qui concerne les matériels, des recommandations très précises furent proposées sur les fiches d'accompagnement des films qui devraient décrire les problèmes soulevés au cours de leur réalisation, les conditions de prise de vue, particulièrement dans le cadre des prises de vue scientifiques, les buts des réalisateurs, puisqu'à l'évidence le message de l'auteur n'est pas forcément celui perçu par le public, et a fortiori un public d'enfants. L'Espagne possède déjà huit films sur l'apprentissage des techniques du cinéma. Tournés en 35 mm, ils seront disponibles en 16 mm et en super 8 afin d'atteindre toutes les classes. De son côté le CFEJ a une dizaine de films en chantier sur le même sujet.

Parmi une multitude d'autres recommandations et informations, une idée a retenu notre attention, selon laquelle on devrait élaborer des scénarios de films guidant les enseignants qui désirent se lancer dans la production audiovisuelle avec des enfants. Autrement dit, ces réalisations correspondraient à un second niveau de stages de formation dont ils assureraient l'illustration.

La commission recommanda de séparer en deux catégories les réalisations des enfants des pays développés et des pays en voie de développement puisque des visualisations différentes, liées à des cultures différentes, ruineraient toute comparaison entre elles.

Enfin la demande fut déposée auprès de l'Unesco que cet organisme prenne en charge financièrement des programmes de stages et d'ateliers de formation à l'audiovisuel dans certains pays, à condition que les autorités de ceux-ci s'engagent à poursuivre

Le Festival a le plus souvent évité le piège de « faire l'enfant » pour s'adresser à des enfants. Parmi les thèmes principaux, les rapports entre l'enfant et l'animal, avec **Storm Boy** (Australie), l'un des meilleurs de la sélection qui conte l'amitié d'un enfant et d'un pélican et sa défense de leur belle vie sauvage contre les intrus de la civilisation, ainsi que **Le cheval** (Iran) ; les rapports privilégiés aussi avec la nature, avec **L'aventure de la vie** (Pays-Bas) et **Continent de glace** (Italie) qui évoquent les dangers de la pollution. La guerre est revenue deux fois, assez lointaine dans **Le train pour la station ciel** (Tchécoslovaquie), proche et quotidienne dans **Voleur de firmament** (Yougoslavie) qui a obtenu le Prix du Président de la République. Enfin on trouve une échappatoire dans la magie avec la flûte miraculeuse de **Philippe le petit** (RDA) qui modèle le monde à sa convenance et **J'sais pas quoi faire** (France), consacré au monde imaginaire et poétique d'une petite fille, et que le jury des enfants a signalé comme « un film à la fois réaliste et surréaliste, montrant l'imagination créatrice de l'enfance gênée par la présence des adultes ». Il est significatif que ce film, relativement court (12 minutes), ait ainsi été particulièrement remarqué par les enfants. Faire un cinéma pour les jeunes est un projet généreux, mais il faut beaucoup d'intuition pour viser juste. La solution ne serait-elle pas dans une collaboration étroite au niveau de la création entre l'adulte réalisateur et l'enfant concepteur ? Un difficile partage où le moindre « mal entendu » passerait pour une trahison.

G. R.

l'expérience une fois le stage terminé et ne coupent pas tous les crédits, comme cela s'est déjà produit.

La richesse des interventions, la variété des sujets abordés, la difficulté de cerner à la fois l'audiovisuel, la création et l'enfance ont peut-être fait que, sur certains thèmes, le colloque n'a pas pu préciser des points importants.

Une plus grande finesse d'argumentation eût été nécessaire quand, par exemple, on a déclaré que toute création, que toute production audiovisuelle à l'école, présentait un reflet exact du milieu du réalisateur. Ce genre de déclaration, globalement évidente et statistiquement exacte, ne devrait toutefois être présenté qu'après avoir analysé de façon plus pertinente les concepts qui entrent en jeu, principalement dans le cas d'une production didactique, et surtout s'être rappelé qu'on ne dit plus en analyse littéraire que telle œuvre est le reflet exact de la condition de son auteur à un moment donné. Dans quelle mesure peut-on dire que la musique de Mozart est l'image de son milieu ?

Ce genre de déterminisme apparaît dangereux puisqu'à la limite il interdit justement à la création ce pour quoi elle fonctionne, c'est-à-dire transcende le réel. La création n'est pas un reflet fidèle, elle ne peut être ramenée à une simple combinatoire d'instantanés vécus, elle ouvre la porte sur l'imaginaire et à ce titre permet d'échapper, ne fût-ce qu'un instant, à la réalité de son environnement.

Mis à part ces quelques interrogations, on peut se féliciter que ce colloque — dont certaines recommandations, très précises sont immédiatement applicables — ait été réuni sous l'égide de l'Unesco.

Espérons simplement que les Etats membres, dont la France, tiendront compte de ces sages conseils.

Jean-Luc Michel

vos réactions

“pour une éducation vraiment démocratique”

L'entretien avec Louis Legrand publié sous ce titre dans votre n° 329 m'a amené à faire un certain nombre de réflexions. Les voici.

L'institution contribue au blocage du système du fait des textes, des instructions, des circulaires, des inspections... Henri Wadier a écrit en 1970 *La réforme de l'enseignement n'aura pas lieu* et son ouvrage n'a pas perdu aujourd'hui de son actualité. Il faut souligner les convergences d'analyse de Louis Legrand avec celles d'Alain Peyrefitte; il est intéressant de relire certains passages du rapport sur la violence, en particulier sur l'aménagement de la scolarité; nombre des propositions formulées par le groupe de travail ne sont que l'écho de propositions faites lors du colloque d'Amiens en 1968.

Bientôt dix ans se sont écoulés, il semblait y avoir à Amiens un consensus assez large entre les participants pour faire passer dans les faits un certain nombre de propositions. Qu'en est-il dix ans après? D'autres groupes de travail réunissant d'autres personnes — quelquefois les mêmes — reformulent ces propositions. A qui faut-il imputer le blocage? Au système une fois de plus, ou aux hommes? La pierre d'achoppement est en effet de savoir quel type d'homme on va produire. Or, cette question est largement occultée par les institutions, qu'il s'agisse du ministère, des syndicats et des associations de parents d'élèves. La réponse à cette question entraîne la définition d'une stratégie, le choix de contenus et de méthodes qui forment un ensemble cohérent. Choix non neutre, identique d'ailleurs à celui fait actuellement.

Louis Legrand rappelle que, depuis Durkheim, tout le monde sait que la fonction propre d'un système éducatif est la reproduction sociale — mais on l'oublie souvent, souligne-t-il; il oublie à son tour que l'on se garde bien d'introduire dans la formation des maîtres la sociologie, et que les sciences de l'éducation sont marginalisées par rapport au système.

Louis Legrand propose un changement radical qui suppose une évolution profonde des mentalités des détenteurs d'autorité. Sa conclusion qui peut paraître évidente « pour une école démocratique, il faut une société démocratique », est comme toutes les évidences non-critère de vérité.

En fait, le problème posé est le problème du pouvoir; le système hiérarchique en place fait que chaque individu se trouve sous la dépendance d'un supérieur qui dispose d'un certain pouvoir. De la manière dont les personnes vivent les situations, dépendent les relations et la concertation quand elle a lieu. Il faut reconnaître que, par formation et par non-formation, les détenteurs d'autorité ne conçoivent qu'un mode de leadership et que ce n'est pas, la plupart du temps, le mode démocratique; même ceux qui ont été sensibilisés au problème restent souvent les décideurs uniques.

Les jeunes générations sont sensibles au problème, elles veulent que ça change mais elles ne disposent pas des moyens, les aînés se gardant bien de lâcher les leviers de commande (cf. *La grande peur des adultes*, Georges Mauco).

Je partage l'inquiétude de Louis Legrand quant aux contre-projets éducatifs qui sont du même style que les projets officiels. Ce n'est pas étonnant quand on sait que les partis ou institutions dont émanent ces projets fonctionnent sur le mode bureaucratique (cf. Michel Crozier). Vouloir que les parents, les adolescents, les maîtres participent au plan local aux prises de décisions et qu'ils aient les moyens économiques d'appliquer ces décisions par la gestion d'une part du budget de fonctionnement, c'est tout simplement vouloir un fonctionnement démocratique.

La société globale actuelle peut-elle accepter une école démocratique? Là encore il faut poser des questions. Une société fondée sur la division sociale du travail où une minorité de décideurs concepteurs fait exécuter ses programmes peut-elle s'accommoder de l'homme démocrate? Est-elle prête à accepter que soit remise en cause radicalement la pseudo-organisation scientifique du travail? N'est-il pas plus commode pour elle de faire régner l'ordre institué?

Jacques Emery



LA PEINTURE SUR TISSUS



activité d'éveil de la maternelle à la classe terminale...

Créer, en classe, ou pour ses loisirs, des foulards, des robes, des cravates, des sets de tables, des nappes, des panneaux décoratifs, abat-jours, des tee-shirts, etc.

S'exprimer, avec la couleur en s'initiant aux techniques artisanales du sel, du serti, batik, mahaju.

Ce sont les multiples possibilités de la peinture sur tissus... et c'est pourquoi cette activité simple et peu coûteuse est pratiquée par de nombreuses écoles maternelles, C.E.S., C.E.T., lycées, arts décoratifs, Beaux Arts, Associations et ateliers de création pour les jeunes.

Pour vous conseiller utilement, la **S.A.R. LEPRINCE**, spécialiste de la peinture sur tissus, vous invite à suivre chaque mercredi à partir de 14 h., les séances de démonstration où des artistes viendront expliquer leurs techniques, répondre à vos questions et vous présenter le matériel nécessaire : cadre, soie, colorants, pinceaux, etc.

NOUVEAUTE

Pour la décoration de tee-shirts, sets de table, cravates, nappes, jeans, etc. :

- Gouaches, marqueurs, et pastels **SOMEIL**, se fixant par simple repassage. Gamme de coloris : Gouaches = 15 couleurs
Marqueurs = 8 couleurs
Pastels = 7 à 16 couleurs
- Pastels **FINART**. Gamme de coloris : 8 couleurs, pour réaliser des transferts sur tissus synthétiques par repassage.
- Métiers à tisser : 45 cm - 80 cm - 110 cm -

COURS AUDIO-VISUELS

NOUVEAUTE 77

Collection Dessin
Ecologie
modèle et étude
de fleurs
pour l'enseignement
du dessin



LEPRINCE S.A
17 rue de Clery 75002 PARIS

Tel: 236.59.10

Tous les courants de la pensée

MEDIATIONS ▲▲

quatre textes inédits

MARSHALL McLuhan

d'œil à oreille

ALAN WATTS

être dieu

dans la série anatomie d'un chef-d'œuvre
étude et commentaires de Jean-Louis Ferrier

PABLO PICASSO

Guernica

HANS HOLBEIN

les ambassadeurs

denoël/gonthier

**Bientôt
disponibles !**

A la demande générale
nous venons de faire fabriquer des

*reliures
brevet "Relbrid"*

- * **ÉLÉGANTES**
- * **SOLIDES**
- * **SIMPLES**
- * **MANIABLES**

Couvertures en toile bleue
frappées au dos de notre titre
l'éducation

Retenez-les dès maintenant

2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

une brochure

Quelle armée demain ?

Le service militaire et ses problèmes (solde, sursis, permissions), mais aussi la question de la conscription ou de l'armée de métier et, au-delà, de l'existence même d'une institution militaire, sont les principaux thèmes d'une brochure publiée par la FEN et intitulée **Pour un service national de conscription intégré dans un système démocratique de défense** (« Cahiers de la FEN », Etudes et Documents n° 14). Outre les propositions d'un certain nombre de partis politiques et d'organisations syndicales, la brochure comporte les propositions de la FEN : en attendant que soit réalisé « un désarmement général universel contrôlé dont la principale condition est la disparition du capitalisme », nécessité d'une armée « pour défendre le territoire et ses habitants, et les intérêts économiques et politiques de la nation », avec maintien de la conscription. La FEN souhaite en outre que les appelés puissent effectuer le service national — dont la durée serait réduite « au minimum » — dans leur région, afin de ne pas interrompre leur vie familiale et professionnelle.

un livre

Une ruche pédagogique.

C'est un bel et gros ouvrage que ces **Dix ans de pédagogie, Sèvres 1967-1977** que le Centre international d'études pé-

dagogiques de Sèvres vient de publier (382 p., 80 F — en vente aux Amis de Sèvres, CIEP, 1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres). Et qui n'est pas inutile, car on connaît mieux Sèvres peut-être hors de France que chez nous puisque, vers l'ancien château de Lullé, convergent chaque année des visiteurs et des stagiaires venus de tous les coins de la planète. C'est là aussi que se réunissent de nombreux organismes et associations françaises et internationales, que les stages se succèdent sans cesse (et même se chevauchent) pour débattre de tous les grands problèmes pédagogiques qui se posent dans toutes les disciplines et pour échanger réflexions et expériences, et qu'un lycée expérimental affine sans cesse ses innovations. Il fallait donc bien que le miel de tout ce travail soit rassemblé, non pas sans doute pour être dégusté tel quel et donné comme exemple, mais pour que tous ceux qui n'ont pas pu faire un ou plusieurs détours par Sèvres en aient au moins connaissance et y trouvent matière à alimenter leurs propres réflexions et quotidiennes pratiques.

une revue

Le monde en chiffres. Comme chaque année **Le Nouvel Observateur** publie son numéro hors série : **Faits et chiffres 1977** (158 p., 18 F). Cet « aide-mémoire de l'actualité économique » nous promène

d'Aéronautique à Tourisme, à travers quarante-deux rubriques où textes, graphiques et chiffres nous présentent les grandes activités des grandes, moyennes et moins grandes puissances. A chaque tour de page, une surprise nous attend : sait-on par exemple que pour 91,84 milliards d'impôts sur le revenu encaissés en France par l'Etat, on estime que la fraude fiscale qui les concerne s'établit entre 30 et 40 milliards ? On regrettera que le chapitre « Enseignement » se limite un peu trop au supérieur, mais, dans les autres, il y a tant à découvrir !

un colloque

Parlez-vous le russe ?

Probablement pas, et l'une des raisons essentielles est que vous n'avez pas eu l'occasion de l'apprendre à l'école. C'est pourtant une « première langue » dans le second degré, mais elle n'y est actuellement étudiée que par 22 300 élèves, soit 0,4 % de l'effectif total. C'est donc pour « La promotion de la langue russe en France » que l'Association France-URSS organise les 19 et 20 novembre à l'adresse de son nouveau siège (61, rue Boissière, Paris 16^e) un colloque où seront exposés et débattus les problèmes de l'enseignement de la langue russe, des perspectives de la coopération et des débouchés de la langue russe, de la langue russe enfin et de sa promotion (accueil, samedi 19 novembre à 14 heures).

on annonce

■ **L'ORGANISATION**, pour 1978, du concours national scolaire de la Prévention routière, à l'intention des élèves du cours moyen (1^{er} et 2^e années) et des élèves des collèges (circulaire du 21 octobre 1977 - B.O. n° 38).

on organise

■ **LES ECHANGES** de professeurs de langues vivantes entre la France et l'Allemagne fédérale ou l'Autriche, en 1978-1979 (circulaire du 20 octobre 1977 - B.O. n° 39).

■ **LES JOURNEES D'ETUDE** pour les instituteurs exerçant leur fonction dans un établissement pénitentiaire (circulaire du 24 octobre 1977 - B.O. n° 39).

■ **LES ELECTIONS** aux commissions administratives paritaires nationales et académiques des corps de l'intendance universitaire, d'assistantes sociales, personnels de bureau, ouvriers professionnels et agents de service des établissements d'enseignement et des personnels de documentation pour les renouvellements prévus en 1977-1978 (circulaire du 27 octobre 1977 - B.O. n° 39).

on précise

■ **LES MESURES D'APPLICATION** de la loi du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées aux établissements scolaires du premier et du second degrés et aux établissements de formation des maîtres. Il s'agit de dispositions techniques concernant les constructions neuves aussi bien que l'amélioration des constructions existantes (deux circulaires du 18 octobre 1977 - B.O. n° 39).

■ **LA LISTE** des sections de techniciens supérieurs dont le fonctionnement est autorisé pour l'année scolaire 1977-1978, en métropole, DOM, TOM (circulaire du 13 octobre 1977 - B.O. n° 39).

■ **LE CALENDRIER** des principaux concours scolaires et journées nationales pour l'année scolaire 1977-1978 (circulaire du 25 octobre 1977 - B.O. n° 39).

Vous avez un problème et vous ne savez pas quel texte réglementaire en contient la réponse... N'hésitez pas à nous écrire pour nous exposer votre cas. Nous pourrions vous aider à le résoudre. Donnez-nous, bien entendu, votre nom et votre adresse, mais la réponse, si elle peut intéresser d'autres lecteurs, préservera votre anonymat.

assurances scolaires

Lors de l'émission d'Anne Gaillard du 29 septembre dernier sur France-Inter et traitant de l'obligation ou de la non-obligation de l'assurance scolaire, un service du ministère de l'Education, interrogé, a répondu : « Le principe, c'est que l'assurance n'est pas obligatoire. Il y a une circulaire, je crois... du 20 août 1976, en ce qui concerne les sorties et les voyages collectifs à caractère facultatif. Dans ce cas, l'assurance est obligatoire. C'est le seul cas dans lequel, aujourd'hui, l'assurance est obligatoire. » La circulaire en question (76 260 parue au B.O. n° 31 de 1976) précise qu'elle « concerne tous les types de sorties ou de voyages collectifs d'élèves organisés officiellement par le chef d'établissement dans le cadre d'une action éducative et ayant lieu, en tout ou en partie, pendant le temps scolaire ». Il est vrai que le paragraphe C du II « Modalités diverses » indique : « L'assurance des élèves contre les accidents subis ou causés au cours des sorties ou des voyages est obligatoire, la participation aux activités en cours revêtant pour les élèves un caractère facultatif. » Dans l'hypothèse — courante — où une sortie pédagogique se place entièrement dans le temps scolaire (ex. : sortie ayant pour objet la visite d'une carrière, visite entrant dans le cadre de l'étude de

la minéralogie, programme de 4^e)

• ou bien l'activité revêt un caractère facultatif et, dans ce cas, on est en contradiction avec le principe de l'obligation scolaire jusqu'à seize ans ;

• ou bien l'activité est obligatoire et, dans ce cas, on est en contradiction avec la circulaire elle-même.

Dans ce cas bien précis,

• l'assurance est-elle obligatoire (risques causés et risques subis) ?

• l'activité est-elle réellement facultative pour les élèves ?

Pour les sorties se situant en dehors du temps scolaire et présentant bien un caractère facultatif (ex. : sortie de fin d'année se situant un mercredi pour une rencontre de correspondants), la preuve de l'assurance est-elle faite si la famille a déclaré par écrit (éventuellement à l'aide d'un imprimé de l'établissement) que l'enfant était assuré pour les risques causés ou subis par lui ?

L'enseignant qui demande aux élèves de participer à une activité éducative non interdite par les règlements, pendant le temps scolaire et hors du temps scolaire, en classe et hors de la classe, est exonéré de toute responsabilité civile. L'Etat est substitué à l'enseignant pour la réparation des dommages subis par un élève ou causés par lui.

D'autre part, l'ensemble des travailleurs est soumis au régime de la Sécurité sociale qui couvre les risques concernant les enfants à charge et, par conséquent, ceux qui sont en cours de scolarité.

Une loi de 1943 avait prévu l'assurance obligatoire des élèves et étudiants. Elle n'a pas été appliquée. Actuellement, juridiquement, l'assurance scolaire n'est pas obligatoire. Mais on ne peut que reprendre les termes mêmes de l'émission que vous citez : la circulaire du 20 août 1976 indique en effet que, en ce qui concerne les sorties et voyages à caractère facultatif, l'assurance est obligatoire ; c'est donc le caractère facultatif de l'activité qui rend

l'assurance obligatoire. Encore cette interprétation est-elle éminemment discutable. Il faudrait, d'autre part, définir ce que peuvent être des sorties et voyages à caractère facultatif ; il faut entendre, à notre avis, des séances au théâtre ou au cirque, des voyages d'études à l'étranger, etc., qui n'entrent pas dans les programmes de l'enseignement pris à la lettre. Dans la pratique, les élèves des écoles et collèges sont généralement inscrits à une mutuelle accidents (comme, par exemple, la Mutuelle Accidents Elèves) ; certains d'entre eux, qui ont, **facultativement**, ajouté à leur horaire normal d'enseignement, des heures d'éducation physique, de danse rythmique, etc., dans le cadre d'une association scolaire ou péri-scolaire, ont souscrit, en outre une assurance **extra scolaire**. Le choix des assurances est une prérogative de la famille qui peut déclarer au chef d'établissement qu'elle ne désire souscrire aucune des assurances proposées, par exemple, par les associations de parents. Le chef d'établissement ne doit pas refuser la participation d'un élève à une sortie pédagogique de la classe dans son ensemble sous le prétexte que l'enfant n'a pas souscrit d'assurance scolaire et extra-scolaire puisque, légalement, cette assurance n'est pas obligatoire. Mais, en cas d'accident dont l'élève serait auteur ou victime, les réparations seraient celles prévues par la loi du 5 avril 1937, par la législation de la Sécurité sociale ou encore par l'assurance privée souscrite par la famille, en dehors de l'école.

congés de maladie

Une directrice en congé de maladie et ensuite de longue maladie perçoit-elle son traitement intégral d'indice ? Si oui, comment est rétribuée l'institutrice, pour dix classes et plus, qui la remplace ?

Si non, comment sera calculée la retraite de cette directrice, si cette retraite part de la fin du congé de longue maladie (annuités complètes). A quels textes officiels peut-

on se référer dans ce cas ?

Un fonctionnaire en congé de maladie ordinaire perçoit son traitement intégral pendant trois mois et un demi-traitement pendant les trois mois suivants, par période de douze mois consécutifs.

Le fonctionnaire en congé de longue maladie, pour une affection dont la liste est limitativement fixée par décret, reçoit l'intégralité de son traitement pendant un an ; ce traitement est réduit de moitié pendant les deux années suivantes.

Une institutrice malade est remplacée dans son poste par un remplaçant, titulaire ou non, qui est rémunéré sur un crédit spécial prévu au budget de l'Etat.

Lorsqu'une institutrice ou directrice, malade, est admise à faire valoir ses droits à la retraite, le temps de congé, maladie et longue maladie, à traitement complet ou partiel, est pris en compte intégralement dans l'ancienneté de service. Le montant de la pension est fixé à un certain pourcentage (2 % par annuité) du traitement correspondant à l'indice du grade et de la fonction occupés au cours des six derniers mois précédant l'admission à la retraite. Dans votre cas, c'est le traitement de directrice à dix classes et plus qui servira de base au calcul de votre pension. Le texte de base est la loi du 26 décembre 1964 sur le régime des pensions civiles et militaires.

octroi d'un prêt

Instituteur au 3^e échelon dans une petite commune rurale, ma femme étant sans profession, j'ai la charge d'un enfant, bientôt d'un deuxième. Je voudrais solliciter un prêt aux jeunes ménages auprès de mon administration, pour acheter du mobilier. Y a-t-il des conditions à l'octroi de ce prêt ?

Une loi de 1975 et un décret de 1976 prévoient le bénéfice de prêts pour les jeunes ménages qui remplissent certaines conditions d'âge et de

ressources.

Il existe des prêts pour l'équipement mobilier et ménager (achat de mobilier, literie, linge de maison, appareils ménagers et travaux d'aménagement du logement). L'âge moyen des conjoints ne doit pas dépasser vingt-six ans. La demande est faite au service qui verse les prestations familiales.

Le plafond de ressources était fixé, au 30 juin 1977, à 40 200 F pour un ménage avec un enfant, à 48 240 F pour un ménage avec deux enfants.

logement de fonction

Occupant un logement de fonction pour lequel je paie les dépenses de chauffage, électricité, eau et gaz, quel est le montant de « l'avantage en nature » que je devrai faire figurer sur ma déclaration de revenus ?

Directrice à trois classes (second groupe), pouvez-vous m'indiquer le montant de l'indemnité que je dois percevoir pour cette fonction ?

Quel est l'indice de l'instituteur 10^e échelon (zone 7,5 %) ? Quel est celui du directeur 10^e échelon (second groupe) ? Quel serait l'indice du directeur à six classes, même échelon, même zone ?

L'évaluation de l'avantage en nature résultant de l'usage d'un logement de fonction est faite par le service des contributions directes. Cette évaluation tient compte de la composition et de l'état du local et des dépenses supportées par l'occupant. Elle se réfère à la base qui sert au calcul de la contribution mobilière.

Directrice à trois classes, second groupe au 10^e échelon, vous devez être à l'indice 446 (1^{er} septembre 1977 - indices majorés). Un instituteur adjoint, au 10^e échelon, est à l'indice 411. Un directeur second groupe, 10^e échelon, est à l'indice 446. Un directeur, mêmes échelon et zone, six classes, est à l'indice 458. Le traitement mensuel, retenues

déduites (6 % retraite, SS, MGEN) est de 3 936,58 F. Il s'y ajoute pour la zone II (7,50 %) une indemnité de résidence de 332,97 F, plus, éventuellement les avantages familiaux. Le directeur, à l'indice 458, aurait un traitement mensuel net de 4 044,68 F et l'indemnité de résidence s'élèverait à 341,93 F.

mutation d'office

Étant attaché d'administration et d'intendance dans un gros lycée, je suis menacé de mutation d'office car nous sommes deux titulaires et un poste d'attaché sera supprimé à la rentrée prochaine. Je vous demande donc de me renseigner sur deux points :

- en cas de suppression de poste, la règle de la Fonction publique — ancienneté dans le poste — s'applique-t-elle ici ? (c'est-à-dire que le plus ancien dans le poste reste en place, l'autre titulaire étant muté ailleurs) ;
- comment s'apprécie cette ancienneté dans le poste ? Celle-ci se compte-t-elle à partir de la date de titulaire du poste ou bien peut-on faire compter les années d'auxiliaire ou même de stagiaire sur ce poste ?

Dans la pratique administrative courante, c'est en effet le dernier nommé dans un établissement qui est appelé à solliciter sa mutation en cas de suppression de poste. (Il bénéficie d'ailleurs d'une considération particulière pour son cas lors du mouvement du personnel.)

On ne peut comparer l'ancienneté dans le poste qu'à partir du moment où les deux fonctionnaires en compétition ont eu un grade équivalent. Mais cet élément, l'ancienneté dans le poste, n'est pas le seul à entrer en jeu pour le choix de l'agent qui restera en place. C'est une appréciation globale de l'administration, après avis de la Commission administrative paritaire qui orientera la décision.

René Guy

écrivains d'hier et d'aujourd'hui

Maurice Bruézière
**Histoire descriptive de
 la littérature contemporaine — II**

Berger-Levrault, 384 p., 58 F

Après un premier volume consacré aux quarante « classiques contemporains » (cf. l'éducation du 20-5-76) voici, comme annoncé, le second volet de l'entreprise de « description » de la littérature contemporaine française, intitulé cette fois « Les grands genres ». Sous, donc, les classifications traditionnelles — poésie, théâtre, roman, mémoires, essais, critique littéraire (ces trois dernières ne constituant d'ailleurs qu'un ensemble proportionnellement un peu mince, 45 pages) sont présentés cent cinquante écrivains de notre siècle. L'échantillon est donc vaste, sinon tout à fait exhaustif. Mais comment choisir sans courir quelques risques et on pourra toujours chicaner l'auteur sur quelques oublis ou surtout sur quelques « rapidités » (deux pages seulement sur Apollinaire de qui pourtant « date et procède, en France, la poésie vraiment moderne »). L'essentiel est qu'aucun des noms cités n'est indifférent.

La méthode est restée celle du premier tome : courte notice biographique et brève bibliographie, place esquissée de l'auteur dans le mouvement général, analyse ou résumé des œuvres marquantes, jugements sur elles, aussi objectifs et compréhensifs que possible, allusions aux critiques qu'elles ont suscitées. C'est toujours clair, sans recherche de paradoxe ou d'inutile brillant, en somme classique et solide. Tout au plus peut-on regretter que ce parti-pris de « littérature » fasse apparaître celle-ci, malgré quelques allusions passagères, comme un peu coupée des autres formes d'expression qui lui sont étroitement associées, comme le cinéma ou le journalisme littéraire. De même la répartition des auteurs

en genres a parfois pour effet chez certains de minimiser les œuvres qui relèvent d'un autre « tiroir ».

Ces reproches, au demeurant minimes, n'empêcheront pas ce volume, comme le précédent, de rendre de très grands services. Le but de Maurice Bruézière n'était pas d'imposer ses préférences ou ses jugements, mais de faire connaître ; il l'a parfaitement atteint.

Ouvrage collectif

**Histoire littéraire de la France —
 de 1848 à 1913**

Editions sociales, 814 p., 80 F

Commencée en 1970, la publication de l'**Histoire littéraire de la France** se poursuit cette année avec son tome V. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de cet important travail collectif, lancé et dirigé par Pierre Abraham (décédé depuis) et Roland Desné, qui se propose de ne laisser dans l'ombre aucun aspect de la vie littéraire et de la situer dans toutes ses perspectives, sociale, politique, économique et culturelle.

C'est ainsi que ce dernier tome, coordonné par Claude Duchet, s'ouvre sur des études originales qui traitent des « conditions de la production littéraire ». Celles-ci sont, au premier chef, les diverses évolutions de la société contemporaine de la révolution de juin 1948 à la Commune de Paris, mais aussi les problèmes de langue, le marché de l'édition littéraire, les rapports de la littérature et de la presse. Le « cadre idéologique » n'est pas oublié, avec des chapitres sur les appareils scolaires et universitaires, les conditions du débat philosophique, le développement des sciences...

Sur cette toile de fond, assez inhabituelle dans les manuels de littérature traditionnels par sa diversité et sa précision, les écrivains et les tendances d'écriture vont

pouvoir mieux se détacher, sinon tout à fait s'expliquer mécaniquement par ces infrastructures.

Par suite de cette séparation inévitable, les études consacrées aux individus et aux groupes se présentent de façon plus classique, mais certaines approches n'en sont pas moins renouvelées. Surtout, il faut signaler le soin jaloux avec lequel les auteurs sont allés dénicher, déterrer pourrait-on dire, et même en un sens réhabiliter, les écrivains ou les genres habituellement classés comme mineurs ou marginaux. C'est ainsi qu'on trouve rarement dans des ouvrages de ce type même quelques pages sur la « crise du livret » d'opéra-comique, sur le roman populaire (Paul Féval, Ernest Capendu, Pierre-Alexis Ponson du Terrail, Adolphe d'Ennery, Pierre Decourcelle, Xavier de Montépin, Jules Mary ou Michel Zévaco), sur le roman policier (Emile Gaboriau; Gaston Leroux, Maurice Leblanc, Pierre Souvestre et Marcel Allain...), sur les débuts de la science-fiction (avec Jules Verne bien sûr, mais aussi Jean de La Hire, Le Rouge ou Maurice Renard), sur les littératures régionales (le Félibrige, Charles de Coster), sur les chansonniers de la Commune, sur la presse enfantine et les débuts de la bande dessinée (Christophe... et, le 4 juin 1908, la naissance, sous la plume de Forton, des immortels « Pieds nickelés »), sur les cabarets et les cafés-concerts (Gaston Couté, Aristide Bruand, Montéhus...).

Qu'on ne croie pas surtout que la place justement attribuée à ces « mineures » dans un panorama qui se veut aussi exhaustif que possible ait pour effet de diminuer celle qui semble due aux « grands ». Ils ne sont pas négligés et dans l'ensemble leur prééminence traditionnelle est maintenue.

Plutôt qu'une remise en question des valeurs reconnues, ce sont

souvent de nouvelles raisons d'admirer qui nous sont proposées. Et dans le Panthéon littéraire certains même retrouvent une place qu'on leur avait contestée ou mesurée.

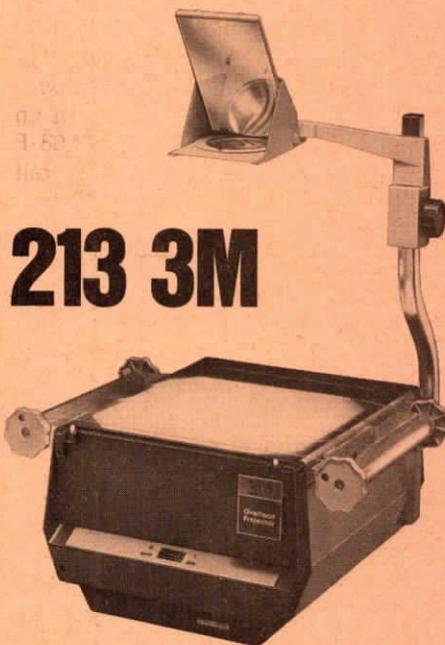
Certes, mais c'est le défaut de tous les ouvrages collectifs, malgré une certaine communauté dans les approches, les chapitres peuvent paraître inégaux et l'ensemble donner une impression de patchwork. En revanche il est satisfaisant de constater qu'il a toujours été fait appel à des spécialistes, même pour les sujets les plus « modestes ». On imagine mal un auteur unique capable de maîtriser un tel ensemble de connaissances.

On sait que ce monumental travail est, avec un peu de retard, repris dans une édition luxueuse, abondamment et magnifiquement illustrée de documents souvent originaux et inédits (en vente en souscription à Culture, Arts et Lettres, 148, rue du Faubourg Poissonnière, 75010 Paris). Nous l'avions également signalée à la sortie des premiers volumes (**l'éducation** du 20-5-76). Nous en sommes actuellement au tome IX et l'ouvrage atteint la date de 1973. Quelques changements ont été apportés aux textes de l'édition « courante », mais l'esprit général est le même. Notons cependant que les exigences de la nouvelle toison ont amené quelques regroupements dans les chapitres, qui les rendent en général plus clairs et plus harmonieux.

Le lecteur n'aura donc pas, entre les deux éditions, un choix trop douloureux à faire. Dans chacune, il trouvera la même scrupuleuse, mais abordable, érudition, la même ouverture et le même très grand intérêt. A lui de savoir, s'il souhaite, en plus, de belles, de très belles « images ».

Pierre-Bernard Marquet

Rétroprojecteur "Spécial enseignement"



Objectif grand angle
pour projection avec faible recul
depuis votre bureau

**Dérouleurs
de transparents**
en équipement standard

**Plage de travail
(30 x 30)**
pour projection de documents A4

Prix
spécial enseignement
très confidentiel!

3M

Audio-Visuel

Boulevard de l'Oïse, 95000 CERGY - Tél. (1) 031.63.47

BON A DECOUPER :

M. _____
Etablissement _____
Fonction _____
Rue _____
Ville _____ Code postal _____
Téléphone _____

souhaite obtenir de plus amples renseignements sur :
rétroprojecteurs "Spécial Enseignement"

la RTS vous propose

pour le premier degré

Dans la série « Eveil à dominante économique », le vendredi 18 novembre (TF 1, de 14 h 05 à 15 h 15), **Chinon, une évocation médiévale** : aujourd'hui encore, la ville de Chinon et l'énorme forteresse qui la domine surprennent le voyageur. Au cœur des pays de Loire, si riches en châteaux, Chinon renvoie à une époque plus brutale et moins polie ; le site et les ruines de la place forte appartiennent au Moyen Âge. En s'appuyant sur les vestiges en cours de restauration et à l'aide d'une maquette, l'émission aborde très schématiquement l'étude des fortifications qui constituent un des meilleurs exemples d'architecture militaire que nous possédions. Quelques scènes marquantes de la longue histoire de la place forte sont évoquées à travers les miniatures, tapisseries et gravures d'époque.

pour le second degré

Dans la série « Les vingt-quatre jeux » (TF 1, jeudi 17 novembre, de 15 h 30 à 16 h 55), en direct par le satellite Symphonie, un duplex entre une école française et une école québécoise : **Une folle aventure en Amérique : la nouvelle France**. La communication entre les élèves français et québécois portera sur l'histoire commune franco-québécoise. Les deux classes concernées auront pu, dans les semaines précédentes, approfondir le thème en s'appuyant sur un ensemble multi-media produit en commun par la France (CNDP et Documentation française) et le Québec (ministère de l'Éducation et Editeur officiel de la province de Québec) dans le cadre de la coopération culturelle, scientifique et technique franco-québécoise. Ce dossier comprend des diapositives, des transparents, une documentation photographique, un disque, une affiche, ainsi que des livrets d'accompagnement destinés aux élèves et aux maîtres. Il est complété par un film 16 mm réalisé par le CNDP, **Un contrat pour le nouveau monde**, qui sera diffusé en même temps en France et au Québec, par satellite. C'est ce film qui lancera le débat entre les deux écoles : d'où

sont partis les Français ? Pourquoi ? Ce dossier permettra à des adolescents québécois et français d'échanger des propos précis sur un sujet commun, d'être informés sur des points touchant à l'histoire commune, de confronter les techniques de recherche et de travail.

pour les enseignants

L'atelier de pédagogie, information des maîtres (mardi 15 novembre, de 17 heures à 18 heures, TF 1) aura pour thème **La cour de récréation**. L'enfant, en particulier dans les villes, n'a plus de « terrains d'aventures », dans la vie quotidienne. Lorsque jardin il y a, tout lui est interdit : courir sur les pelouses, grimper aux arbres... Par ailleurs, il passe un certain temps dans la cour de récréation, mais celle-ci n'est pas plus avenante. L'école élémentaire de Saint-Aubin-du-Médoc décide d'aménager sa cour de récréation. Les enfants de toutes les classes sont invités à dessiner ou décrire la cour qu'ils souhaitent. De l'ensemble des projets des enfants, se dégagent différents types de « coins jeux ».

notez aussi

Un nouveau dossier diathèque science (sciences de la nature) vient de sortir : **Les insectes de la maison**. Ce dossier comprend vingt-quatre diapositives expliquées chacune par un document écrit. Il est le premier d'une série de quatre. Les locaux d'habitation constituent des habitats privilégiés pour toute une faune de petits animaux, insectes et arthropodes, parmi lesquels les insectes sont le groupe dominant, tant par la variété des espèces que par le nombre de leurs représentants. Ils diffèrent entre eux par leurs habitudes alimentaires, leur mode de vie et leurs relations avec les êtres humains. C'est en fonction de ces critères que sont composés les quatre dossiers de la série :

- insectes consommateurs habituels des denrées alimentaires et des vêtements ;
- insectes ayant une importance médicale ou vétérinaire ;
- insectes rongeurs des bois ;
- insectes divers.

Dans le premier dossier, les insectes et arthropodes présentés sont des espèces très courantes, ayant pour la plupart une grande importance économique. Elles exercent des dégâts étendus au détriment des aliments frais ou stockés et des vêtements.

les matériels 2 - les magnétop

La quasi-totalité des magnétophones à cassette stéréophoniques ne permet pas de lire une piste en enregistrant simultanément sur l'autre, ce qui freine tout emploi en audiovisuel.

Quand on veut programmer le passage automatique des diapositives, il faut qu'un signal sonore enregistré sur la bande, pilote un relais chargé de faire avancer d'une vue le projecteur. Ce signal sonore, ou « top », est audible puisqu'il a une fréquence d'environ 1 000 Hz, correspondant à un sifflement. Il faut donc qu'un générateur émette un top à chaque changement de diapositive, et que ce top soit enregistré sur la bande magnétique porteuse de l'accompagnement sonore. Le magnétophone doit être capable de diffuser le commentaire et la musique, tout en enregistrant sur une autre piste les signaux codés.

L'enregistrement effectué, il suffira de lire à la fois l'accompagnement, diffusé par un haut parleur, et les tops, qu'on enverra vers le projecteur afin de changer les vues exactement aux moments voulus.

Examinons les différents matériels disponibles.

Magnétophones monophoniques

Impossibilité totale d'enregistrer les tops, à moins d'ajouter une tête supplémentaire, un générateur de signaux calibrés et toute l'électronique afférente.

Magnétophones stéréophoniques classiques

Adaptation très difficile puisqu'il manque le générateur de signaux, et le relais fermant un circuit (ou le court-circuitant) à la réception du top. En admettant que ces premières difficultés soient surmontées, on se heurterait à l'inconvénient déjà men-

hones à cassette

tionné, c'est-à-dire l'impossibilité de lire une piste en enregistrant l'autre. Un remède, assez coûteux et peu satisfaisant quant à la qualité finale, consisterait à disposer de deux magnétophones, dont l'un diffuserait l'accompagnement sonore, et l'autre enregistrerait en stéréo sur une piste cet accompagnement et sur l'autre les signaux de passage.

Magnétophone Philips N 2229 AV

Nouveau modèle remplaçant le N 2209, apparu en 1970. C'est le seul appareil, dans cette catégorie de prix, qui permette de séparer la fonction de lecture sur une piste et d'enregistrement simultané sur l'autre.

Pour enregistrer les tops de passage des vues, il suffit de lire la bande sonore et de commander, par l'intermédiaire du boîtier de synchronisation, le changement de diapositives dans le projecteur. En cas d'erreur, rien de plus simple que de revenir en arrière sur le magnétophone et à la vue précédente sur le projecteur afin de la corriger en l'effaçant et en superposant à la place le bon signal. Cet enregistrement terminé, il ne reste plus qu'à vérifier le bon déroulement du montage, les photographies se succédant alors automatiquement.

Autres matériels

Il existe des quantités de magnétophones à cassette capables de lire des signaux de changement de diapositives sur une piste, mais ce sont essentiellement des lecteurs professionnels, incapables d'enregistrer. Ils sont destinés à la diffusion, en continu, de productions professionnelles, ou à l'accompagnement de cours audiovisuels. Leur prix oscille entre 2 000 et 4 000 F selon leur degré de complexité. Un appareil enregistreur lecteur, comparable au modèle Phi-

lips N 2229, mais répondant à des normes professionnelles de qualité et de fiabilité atteint au moins 3 000 F comme le Wollensak de chez 3 M.

L'inconvénient majeur de tous les magnétophones à cassette est d'empêcher une synchronisation parfaitement précise, si tant est qu'on en ressente toujours le besoin, puisqu'il faut, à l'enregistrement des tops, anticiper d'au moins une seconde le signal de changement de vue afin que celle-ci apparaisse sur l'écran juste au début d'une phrase par exemple, en raison du temps mis par le projecteur pour exécuter l'ordre

de passage à la diapositive suivante. Seuls, les magnétophones à bobines permettront d'atteindre facilement la meilleure précision.

Matériel conseillé

- magnétophone Philips N 2229 AV : 950 F environ (730 F à l'UGAP)
- boîtier de synchronisation Philips N 6401 : 209 F environ (155 F à l'UGAP) ; câbles de liaison avec le projecteur fournis avec le boîtier
- projecteur de diapositives 24 x 36, automatique avec télécommande : de 400 à 3 000 F.

Jean-Luc Michel

le parc audiovisuel pour le second degré

Une récente enquête menée par le Service central de statistiques et sondages du ministère de l'Éducation donne des précisions intéressantes sur l'équipement des établissements secondaires en matériels audiovisuels. Le nombre d'établissements qui ont répondu est de 6 269, et le nombre moyen d'appareils par établissement atteint la trentaine : sont en forte progression les projecteurs de vues fixes, de films courts 8 mm et S/8 et les magnétophones ; en plus lente progression, les projecteurs sonores et les magnétophones ; en stagnation, les récepteurs radio et télévision et, en assez forte progression, mais en nombre encore restreint, les magnétoscopes et les laboratoires de langues.

	1969	1972	1976
Projecteurs de vues fixes (projecteurs de diapositives, rétroprojecteurs, épiscopes)	22 027	39 828	70 360
Projecteurs de films courts 8 mm et S/8 mm	2 672	5 632	9 028
Magnétophones à bandes ou à cassettes	11 968	27 175	50 175
Projecteurs sonores (16 mm)	3 162	4 830	5 929
Electrophones (remplacés dans bien des cas par des magnétophones)	14 751	27 430	36 980
Récepteurs radio	6 827	10 349	9 748
Récepteurs TV	6 862	9 441	10 104
Magnétoscopes à bandes ou à cassettes	23	134	637
Laboratoires de langues	114	343	684

conférence

■ **L'enfant et les jouets.** Sur ce thème, une conférence-débat est organisée à la Bibliothèque Vaugirard, avec la participation de Mme Harel, psychologue, de M. Louvet, journaliste à **Que choisir?**, et de Mme Vieljeux, de la Ludothèque du Luxembourg. Elle aura lieu le 17 novembre à 20 h 30. Pour tous renseignements : Bibliothèque Vaugirard, 154, rue Lecourbe, 75015 Paris. Tél. : 828-77-42.

stages

■ **Sociologie du groupe familial.** Ce stage, organisé du 21 au 26 novembre par l'École des parents et des éducateurs, aura lieu 25-31, rue du Moulin-de-la-Vierge, Paris 14°. S'adressant aux éducateurs, travailleurs sociaux, enseignants, animateurs d'écoles des parents, psychologues, etc., il se propose d'analyser les phénomènes qui traversent le couple et la famille dans le monde contemporain et d'étudier les interactions mutuelles entre la société et la cellule familiale. Ce stage — en cours d'agrément pour l'unité de valeur « Connaissance des milieux » du CAPASE — comportera des exposés informatifs faits par des spécialistes et suivis de débats en réunion plénière, des observations et enquêtes, un travail régulier en groupe restreint de réflexion et de synthèse. Pour tous renseignements : L'École des parents et des éducateurs, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 754-29-00.

■ **Stage d'harmonie et d'analyse musicale,** organisé par le Centre national de la promotion musicale Albert-Ehrmann, du 26 au 31 décembre à Toucy (Yonne). Il est ouvert à tous les musiciens souhaitant diriger un orchestre d'harmonie. Participation aux frais : 40 F par jour. **Inscriptions closes le 30 novembre.** Pour tous renseignements : CNPMAE, 16, avenue Aristide-Briand, 89130 Toucy. Tél. : (16-86) 44-00-55.

cours

■ **Des cours de portugais** (niveaux : débutant, moyen et avancé) sont dispensés, en dehors des horaires scolaires, dans les établissements suivants :

- lycée Henri-IV, 5, rue Clovis, 75005 Paris. Tél. : 033-49-73 ;
- lycée Racine, 20, rue du Rocher, 75009

Paris. Tél. : 522-11-51 ;

• Ecole nationale de chimie, rue Pirandello, 75013 Paris. Tél. : 331-90-94 ;

• lycée Lamartine, 121, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris. Tél. : 878-35-61.

Ces cours permettent un apprentissage de la langue et une initiation aux civilisations et aux littératures du Portugal, du Brésil et des pays d'Afrique de langue portugaise. Ils assurent la préparation aux épreuves de portugais du BEPC, du baccalauréat et du BTS. Renseignements par courrier uniquement au Rectorat de Paris, 7, rue de la Sorbone, 75005 Paris.

vacances - loisirs

■ **Le Club des 4 vents** propose pendant les congés scolaires :

• **des séjours de ski : ski de piste** (Noël, février et Pâques) pour les jeunes de huit à dix-huit ans dans les Alpes françaises et suisses (par niveau d'âge) à Crest-Voland, Lanslevillard, Le Grand Puy, Pralognan, Saint-Michel-de-Chaillo, Saint-Sorlin-d'Arves, Seyne-les-Alpes d'une part, à Evolène et Montana d'autre part ; **ski de fond** à Pâques pour les quinze/dix-huit ans dans le parc national des Ecrins à La Chapelle-en-Valgaudemar. Prix : Noël, de 1 500 à 1 790 F ; février, de 995 à 1 220 F ; Pâques, de 1 580 à 1 900 F (comportant la pension complète, l'assurance, l'encadrement, les cours de ski, les remontées mécaniques illimitées, les transferts en autocar et le voyage Paris-Paris).

• **des séjours linguistiques** en famille (Noël et Pâques) en Allemagne, Angleterre et Espagne.

Renseignements : Club des 4 vents, 1, rue Guzlin, 75006 Paris. Tél. : 329-60-20.

■ **La brochure Hiver-Printemps du Centre de coopération culturelle et sociale est parue.** Elle présente de nombreux séjours de ski, pour les congés scolaires de Noël, février et Pâques, pour les jeunes à partir de cinq ans à dix-huit ans et pour les adultes. Les centres, accueillant les jeunes par tranches d'âges, sont situés dans le Dauphiné, en Savoie, dans les Alpes du Sud, les Pyrénées, mais aussi en Suisse, Autriche, Italie. Prix : pour Noël, à partir de 1 350 F (deux semaines) ; pour février, à partir de 820 F. Ces prix comprennent le voyage, l'hébergement, la nourriture, les frais d'inscription, l'assurance accident, les frais d'encadrement, l'enseignement du ski, les remontées mécaniques, les activités et excursions mentionnées au programme. Pour recevoir la brochure et pour tous

renseignements : Centre de coopération culturelle et sociale, 26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 261-53-84.

■ **Le programme Ski-Jeunes de la Fédération unie des Auberges de jeunesse est paru.** Sont proposés des stages de ski de piste dans quinze centres et des stages de ski de fond et de randonnée (vingt formules différentes). Des activités nouvelles sont offertes : les jeunes de quatorze à dix-huit ans pourront, pendant les vacances scolaires, pratiquer le ski à Savines-le-Lac, dans le cadre d'un camp d'adolescents ; des stages « mixtes » sont prévus : ski + équitation, ski + voile, ski + planche à voile ; pour les non-skieurs, près de trente stages d'artisanat, de randonnée, de voile seront également offerts pendant l'hiver et le printemps. Pour tous renseignements : FUAJ, 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 261-84-03.

■ **Artisanat.** Trois cahiers de **La vie créatrice** signalent près de trois cents adresses d'artisans ou de centres d'expression manuelle, précisant les ateliers ouverts pendant les vacances scolaires et ceux qui accueillent des stagiaires en week-end ou en permanence. Tous les renseignements pratiques — dates, durée, prix, accueil — y sont indiqués. Les cahiers 1 et 2 comprennent les stages classés par départements ; le cahier 3 est réservé aux centres et associations de province, ainsi qu'aux ateliers de Paris et de la région parisienne. Prix de chaque cahier franco : 12,75 F. Demande à adresser à La vie créatrice, 9, place Saint-Liphart, 45130 Meung-sur-Loire.

notez aussi

■ **La bibliothèque pour la jeunesse « L'heure joyeuse »** est ouverte à tous les jeunes Parisiens de cinq à quinze ans et assure gratuitement le prêt de livres et de documents visuels. Elle propose également (toujours à titre gratuit) des activités diverses : les enfants peuvent écouter des histoires, des disques, assister à des projections de films ou de diapositives, dessiner et participer aux ateliers d'expression (peinture, modelage). Des disques intéressants les jeunes, ainsi que des livres, peuvent être empruntés par des adultes exerçant un métier en rapport avec la jeunesse. Chaque mois est publié un programme des activités d'animation. Pour tous renseignements : « L'heure joyeuse », 6-12, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75005 Paris. Tél. : 325-83-24.

LES DUCS DE GASCOGNE

Vous proposent

Les Secrets du foie Gras



Dans chaque ferme de Gascogne, la femme a seule la responsabilité de ses oies et de ses canards, et son savoir-faire est ancestral.

Nos procédés de fabrication devant tout aux traditions locales, nous avons choisi de faire cuire nos foies gras dans des bocaux de verre.



LE CANARD & L'OIE

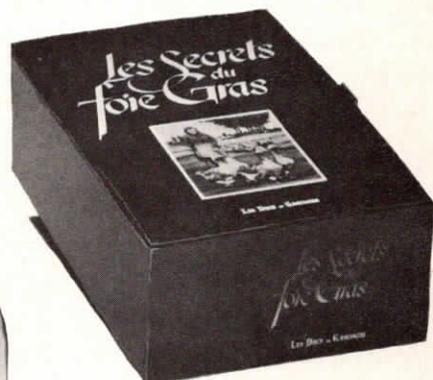
Ces 2 pots de bloc de foie gras vous permettront de comparer les différences qui existent entre le canard et l'oie au niveau de la puissance de leur nez, de leur parfum, de leur bouquet et de leur dégustation.

Ce luxueux coffret est autant un coffret de plaisir que de découverte. Vous pouvez l'offrir ou vous l'offrir pour les fêtes.

199,00 F
PORT COMPRIS
Offre valable jusqu'au 31 Décembre 77

Ce coffret comprend :

une bouteille de Sauterne 1^{er} cru classé, millésimé 1970 (75 cl)



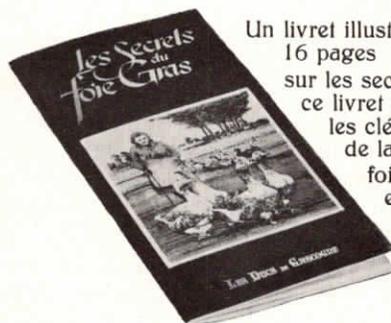
deux pots de bloc de foie gras, un de canard, un d'oie de 180 g net (4 parts), chacun.

Ce sont des mélanges de foie gras finement travaillés, à la coupe onctueuse comportant peu de graisse et assaisonnés de sel et poivre.



Un livret illustré 16 pages

sur les secrets du foie gras : ce livret révèle pour la première fois les clés essentielles de la dégustation, les origines du foie gras, son histoire et tous les secrets de sa préparation.



Bon de commande à retourner à M^e BARRERE B.P. N° 3 32200 GIMONT
Veuillez m'envoyer, dès réception, le coffret LG.00 Les secrets du foie gras des DUCS DE GASCOGNE à mon adresse ci-dessous.

Quantité

Prix Unitaire 10449/1
199,00 F
PORT COMPRIS

Prix Total

NOM _____
ADRESSE _____

Code Postal _____ Ville _____

MODE DE REGLEMENT

Joint à ma commande Mandat-lettre CCP 3 volets Chèq. banc. (à l'ordre des Ducs de Gascogne 32200 GIMONT)
 A réception des produits, contre remboursement + 5,00 F de taxe. Cocher la case correspondante.

l'homme créateur

« Poésie pas morte, lettre suit », avait dit un fameux télégramme. Peut-on écrire de même aujourd'hui : « Art vivant, expositions suivent » ?



le photographe, Edmund Kuppel, présent, en action, par son reflet dans un miroir posé sur le papier peint qu'il photographie

jeunesses

et avant-gardes

DEUX EXPOSITIONS parisiennes du mois de septembre sont venues raviver, tant dans les conversations éclairées que dans la presse, la polémique concernant la mort ou la survie de l'Art, et par conséquent son éventuel devenir. Les interrogations les plus subtiles se sont trouvées à nouveau exhumées des vieux tiroirs et les heureux élus qui fréquentent les coulisses de ces salons automnaux (l'époque où, par pure coïncidence, les feuilles tombent et commencent à pourrir) ont pu entamer de nouvelles litanies sur fond de concepts végétaux, dont la sémantique ferait figure de tronc et les psychanalyses et autres sociologies, de rameaux bifurquants.

Pendant qu'elle se demande qui fait l'Art, et pourquoi, et comment, et pour qui, l'élite expose ses œuvres et attend ses spectateurs, malgré la malédiction qui pèse sur ce terme, depuis les élans situationnistes. L'unité de style ou de chapelle, et son académisme de cérémonie, sont morts depuis longtemps, mais au profit de quelle théorie ? Michel Tyszblat, peintre, tente d'esquisser une réponse : « *L'art d'aujourd'hui a conquis de haute lutte le droit à l'indéfinité et*

à la liberté totale... Nous sommes [les artistes] libres de nous référer ou de ne pas nous référer aux anciens, libres d'utiliser n'importe quelle technique. » Le malheur, c'est que lesdits courants artistiques ne poussent plus désormais qu'accompagnés de leur cohorte de concepts, rassurants pour les critiques qui préfèrent désormais le cerveau à l'œil, et le jugement à l'impulsion. De fait, l'aveu de Michel Jaccard (artiste expérimentateur) énonce clairement les nouveaux principes : « *La philosophie s'en mêle, et l'art n'a jamais été aussi culturel, aussi « culturé ».* En termes dialectiques, nous apprenons à penser ce qui est produit, nous nous rééduquons en lisant de multiples essais. » Art de la pensée, pensée de l'art, les barrières vermoulues doivent tomber. Mais sur quoi ?

« Grands et jeunes d'aujourd'hui » est un salon ouvert justement à tous les courants, où les grands célèbres côtoient les jeunes inconnus tant figuratifs qu'abstraites ou conceptuels. L'unité, tant abhorrée, est ici totalement absente, bien que l'académisme (un nouvel académisme, s'entend) y soit mor-

tel. C'est l'avalanche des nouveaux lieux communs, au milieu de laquelle le regard s'arrête sur un cristal noyé dans le flot (« Le Parc », Fromanger). Les quelques grands qui se sont laissés accrocher là ne mettent que plus de poids dans le fossé évident creusé entre eux et les petits laborieux qui leur ont tout pris dans la forme, voire l'esprit, excepté l'idée, ce petit déclenchement magnétique bouleversant et qui aimante le regard avec toute la fureur de l'attraction. « Grands et jeunes d'aujourd'hui » est un salon qui se serait rétréci sur lui-même. Les quelques kilomètres de couloirs ne débouchent sur aucun banquet fastueux. Les toiles et les objets sont accrochés tristement sur les parois qui masquent le vide admirable de l'endroit (le Grand Palais) et rien n'est plus pénible au visiteur que l'impression de suivre ce sentier triste et étouffant. A la vérité, on dirait même que c'est l'endroit idéal pour s'entraîner au footing culturé, tel qu'il est pratiqué actuellement par quelques jeunes humoristes qui parcourent, en tenue adéquate et au pas de course le plus incisif, les éternelles galeries du Louvre.

Avec une dent moins saillante, on peut reconnaître à cette exposition un mérite qui suffirait à rasséréner les bonnes consciences. C'est le seul salon, avec la Biennale, où les jeunes artistes peuvent montrer leurs œuvres sans qu'une première notoriété les ait invités à passer par les galeries. Au total, quatre cent cinquante exposants versant une participation de 270 F (avec photo dans le catalogue). Idéalement, ce type de salon est la meilleure formule existante de liberté. La presse parle, le public voit et les artistes se rencontrent. Si la rencontre trilatérale reste du ressort de l'utopie, le footing que nous préconisons il y a quelques instants mérite un avertissement : aussi rapide soit-il, nous doutons qu'il puisse rattraper un jour l'avant-garde.

L'avant-garde, la sérieuse, puisque sélectionnée par des critiques ès arts, c'est à la Biennale qu'elle se trouve. Ce deuxième salon automnal qui fut créé il y a dix-huit ans pour « servir de lieu de rencontre pour les jeunes créateurs de toutes nationalités et de toutes disciplines, pour les aider à s'exprimer et à se faire connaître », rejoint donc, en certains points, les « Grands et jeunes d'aujourd'hui », n'était-ce, comme nous le disions, la sélection opérée par les connaisseurs. Cent cinquante artistes de vingt-cinq pays, dont le délégué général de la Commission d'organisation, Georges Boudaille, pense qu'« ils forment une image vraisemblable et même ressemblante de la situation de l'art dans une partie du monde en 1977 ». A la Biennale, l'avant-garde est synonyme de jeunesse : « Jeunesse signifiant avenir, la notion d'avenir s'alliant à celle d'avant-garde, la Biennale de Paris est devenue l'exposition que l'on sait, un tremplin efficace pour les artistes de tous les pays [...] Elle est une information réfléchie sur l'art en train de se faire. »

Nous avouons sans fausse

honte que nous ne saurions définir la fameuse avant-garde mais, avant d'avancer du moindre pas, nous nous élevons contre un tel type de définitions. Car ici le mot jeunesse est pris au sens littéral : tous les artistes exposants doivent obligatoirement avoir moins de trente-cinq ans. Cette idée de jeunesse physique dans l'art, qui peut donc oser la prendre au sérieux ? Tous les peintres, et des plus beaux, qui se sont profondément réalisés à l'approche de la soixantaine n'auraient-ils donc jamais pu prétendre (à vrai dire, leur préoccupation n'était effectivement plus là) au titre d'avant-garde ? Aussi facile qu'il puisse paraître de défendre aujourd'hui (après coup) des vieux cons comme Bacon, c'est là une obligation à laquelle nous ne nous désisterons jamais sous couvert de jeunesse de pinceau.

Passé la première et déplorable impression que procure un tel souci de mise en condition, la Biennale s'avère être une agréable manifestation où le rire, le dépit, la dérision et l'ennui font bon ménage avec la révélation. Pour commencer par le moins agréable (qui est pour certains le plus agréable) : la constatation qu'il ne reste rien des grands mouvements picturaux et sculpturaux du siècle. En revanche, une abondance de textes théoriques sur le « rien » redécouvert, et dont nous citons ici un exemple des plus drôles et des plus agaçants : à propos des « panneaux peints » de Gerhard Mez (c'est-à-dire des panneaux recouverts d'une couche de peinture unie, au choix : rouge, blanche ou bleu marine), le critique allemand Ludwig Dinn déclare : « Ils s'efforcent d'éviter tout contenu qui leur soit extérieur : ils veulent être leur propre contenu. » Ou encore, l'explication d'Alain Degange concernant son panneau « Studio is Sanctuary » qui, lui, n'est pas fini d'être tout à fait recouvert : « Moins, en ces temps et heures, le comment que le pourquoi travailler sur une convention :

la mettre en relief pour la désigner comme espace inscriptionnel (permutable) et redoublement d'une inscription. » En deux mots, une offre d'emploi aux machines désirantes...

Sous le masque de la redondance, le vrai problème est là ; car ce qui frappe le cerveau (à défaut de l'œil) du passant de la Biennale, c'est bien cette floraison d'indications et d'explications cliniques que le créateur veut désormais indissociable de son œuvre. En bref, l'idée selon laquelle la création succède désormais à la connaissance théorique fait rage. Le terrorisme intellectuel qui est de rigueur lors de telles manifestations (la jeunesse de l'avant-garde) ne doit pas manquer d'inquiéter : l'anticonformisme dont il se réclame est générateur d'un académisme tout aussi rigide que l'ancien. S'il ne l'était que pour ceux qui le provoquent et pour ceux qui les côtoient, il ne nous effraierait guère. Mais le fait qu'une telle place d'honneur lui soit faite dans le cadre d'une des plus prestigieuses manifestations artistiques devrait laisser à songer.

Ce rôle honorifique est une réalité : près des trois quarts des œuvres présentées qui se complaisent dans ce dédain pédant et dans une provocation de grande surface. Et il dépasse rapidement l'honneur pour rejoindre le commerce. Il est vrai que la clientèle bourgeoise est agréable à duper, elle qui a tout raté au début du siècle pour cause de crasse imbécillité. L'heure de la revanche a sonné, peut-on penser, en voyant les descendants des mêmes acheter à tout va des gobelots remplis d'eau ou des sacs en papier suspendus par des pinces à linge.

A la Biennale, le slalom culturel est sportif. Il faut éviter les cylindres de béton remplis d'eau (salée) en hommage à la Méditerranée (« le sentiment du temps qui passe ») ; les objets ou résidus ramassés dans la rue et présentés sous plastique aseptisé (« recréer un environne-

ment standardisé de type « grand magasin » par détournement symbolique de fonction dont le contenu a pour référence un témoignage espace/temps/événement sur six mois à Paris »); des rouleaux comptables; un ballon de foot; une botte; une cuve remplie d'huile de vidange (qui fut l'objet d'une intervention — c'est bien le terme — involontaire d'un visiteur qui mit le pied dedans); une pelle incendie; des poutres; ou une copie de Botticelli (en plus clair). La vidéo, le dernier chic international, est omniprésente et omniaffligeante. Une caméra filme la rue et projette l'image sur un écran placé dans le musée (« jetant un pont entre le monde du musée et le monde extérieur ») pendant qu'une autre « fait couler des rivières électroniques qui nous entraînent dans leur courant et remplissent les creux de nos imaginations ».

Au moment où la tête ensommeillée commence à pencher sur l'épaule, on se reprend à sourire, quelque peu émerveillé, devant un énorme accordéon magique et sa musique pour le cœur (Anders Aberg); les très discrets plumes œufs et roseaux de Eileen Lawrence, l'amusement des fils noirs et blancs de Viggo Andersen qui se poursuivent, se croisent et se dessinent; ou encore les photos de papiers peints et de péniches d'Edmund Kuppel, à l'intérieur desquelles un miroir montre toujours le photographe en action, dans sa propre vie, indépendante de celle de l'image.

Sortant du musée d'Art moderne, le vent me caresse le visage. Quelques feuilles se détachent encore, tombent et vont s'écraser sous les pneus des voitures. L'Art est-il donc mort? Ou vivant? Ou cataleptique? Bing Crosby vient de mourir. Je dois aller prendre l'avion. Il fait un peu froid. La Biennale de Bing Crosby a lieu demain matin à six heures.

Antoine de Caunes

LIVRES

un sculpteur

« L'humour est la politesse du désespoir », disait Vian. J'y ai pensé en voyant certaines œuvres de Michel Gérard, puis en examinant le livre-dossier qui vient d'être consacré à cet artiste : *Michel Gérard*, par Jean-Pierre Van Tieghem (Ed. Pierre Horay, coll. « Le territoire de l'œil », 64 p., ill., 21 F).

Ses sculptures mettent en évidence le travail de sape du temps, de l'oubli, de la désertion et de l'inanité de l'homme. On sera reconnaissant à J.-P. Van Tieghem de rendre plus tangible et saisissante la portée de cette œuvre en effectuant des rapprochements qui rendent l'immuable dérisoire : ce pont d'acier rompu sur la Seine en 14, ce bunker chaviré dans le sable, reste de l'orgueilleux Mur de l'Atlantique, alternent avec l'obsédante litanie des coffres-forts crevasés, tordus, morcelés. Ou de stèles : répliques « pleines » des coffres-forts, volumes creux. Pourquoi ce socle nu de Hegel paraît-il incongru? Parce



qu'il est fendu? Qu'on réfléchisse pourtant que ce n'est ni l'absence de la statue, ni la fêlure qui choquent, mais la présence, tout au contraire, d'un nom qui, quoique demeuré

encore « grand », n'évoque plus rien.

En mettant à nu les processus des séismes séculaires, Michel Gérard prouve avec conviction et talent que, pour demeurer saisissables, les vastes cataclysmes doivent avancer à allure humaine. Si l'érosion s'accélère ou se ralentit, alors il y a soit catastrophe (vite oubliée, enfouie), soit entropie (laquelle échappe à nos ressources et se confond avec une certaine idée commune de la « destinée »).

L'analyse de J.-P. Van Tieghem est remarquable. L'iconographie de l'ouvrage situe bien la démarche de l'artiste. Une bibliographie termine cet ouvrage, le cinquième d'une nouvelle collection fort originale.

un rivage

La Varenne consacra un ouvrage au Mont Saint-Michel; Boudin peignit Honfleur et sa Lieutenance; René Herval publia l'histoire de Dieppe; Raymond Lindon, plus récemment, nous a proposé une étude sur Etrétat.

Il restait à narrer les souvenirs d'un petit hameau littoral devenu aujourd'hui la plus renommée des stations balnéaires de Normandie : Deauville. Jean Nohain et Arlette Albane s'en sont chargés dans *Les châteaux de sable* (Ed. Pierre Horay, 236 p., 32 F), avec des clins d'œil malicieux qui ne masquent pas, tout au contraire, l'affection qu'ils portent à Deauville et un certain regret qu'ils éprouvent à l'évocation de son passé.

Si Alexandre Dumas père « découvrit » Trouville et la rendit célèbre, sa rivale, sur la berge opposée de la Touques, l'emporta sur elle grâce à André François, ce « grand maître de jeux » qui avait déjà révélé Cannes et La Baule. Certes, l'histoire de ses célébrités passées aida Deauville à s'affirmer, mais il ne fait aucun doute que c'est l'engouement subit du « Tout Paris » qui la consacra définitivement. Deauville eut les baigneuses les plus élégantes, les hommes les plus puissants et les plus spirituels. Ce sont les seconds dont on se souvient le mieux : de Tristan Bernard à Fernand Raynaud.

Voici, égrénées en ce livre, les histoires de Deauville. Comme tout ce qui fait sourire, cela est un peu triste

aussi. Mais Jean Nohain, en bon humoriste, est également philosophe : il sait que, si les châteaux de sable s'effondrent toujours, on ne cesse de les relever. Face à cette mer grise, si souvent peinte par Eugène Boudin, il médite à la fière devise du duc de Morny, la première « célébrité » de Deauville : *Tace et non memento*. Jean Nohain, tu as bien fait de ne pas te taire... et de te souvenir pour nous.

un chant

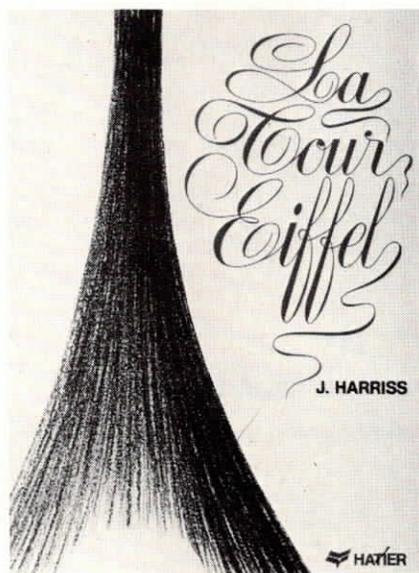
Il était temps de tourner le dos au folklore insipide des « flamencos » de pacotille pour tenter de percer le mystère qui entoure l'Espagne musicale d'aujourd'hui, « prête à la lutte », encore dans l'ombre des tyrans, mais débordante d'espoir et de vie. Car la véritable chanson est à la fois cri spontané du présent et mémoire de tout un peuple.

L'ouvrage de Marianne Wurm, *Chantez, peuples d'Espagne* (Albin Michel, 192 p., ill., 29 F) nous permet d'y voir plus clair en ce domaine et donne, au-delà des clichés et des préjugés, un reflet tout à fait neuf de « l'autre Espagne », l'Espagne réelle, de maintenant et de toujours, qui s'exprime par la voix de la souffrance, de la rébellion et de l'espoir. Les problèmes que la chanson évoque se manifestent aussi bien en Galice que dans les Asturies, au Pays basque, en Catalogne, Andalousie, Castille...

Marianne Wurm a glané ces chansons dans toutes ces provinces. Elle s'est tournée en direction de tous les phénomènes musicaux caractéristiques de ce pays qu'on ignore alors qu'on croit, le plus souvent, si bien le connaître. Elle nous fait vivre les concerts, les meetings, bref, nous met en contact direct avec l'Espagne qui lutte et vit. L'ouvrage se termine par un choix de textes. Angel Alvarez crie « *Là où je mets la vie, je mets le feu* ». Pablo Guerrero parle aussi du feu dans une chanson et de la liberté, ce « *petit coin de soleil qu'on garde toujours dans la tête* ».

Dans sa conclusion, l'auteur espère que tous ceux dont elle a parlé viendront bientôt en France nous faire partager leurs espérances. Grâce à son livre, ils y sont déjà un peu !

P. F.



un monument

« *Élever à la gloire de la science moderne, et pour le plus grand honneur de l'industrie française, un arc de triomphe aussi saisissant que ceux que les générations précédentes ont élevés aux conquérants* », telle était l'intention que Gustave Eiffel attribuait à son projet de tour. Pour l'élite intellectuelle (?) d'alors (Gounod, Garnier, Bouguereau, Alexandre Dumas fils, François Coppée, Leconte de Lisle, Sully Prudhomme, entre autres), c'était plutôt faire « *s'allonger comme une tache d'encre l'ombre odieuse de l'odieuse colonne de tôle bouloignée* »... sur « *cette auguste floraison de pierres* » dans laquelle resplendissait « *l'âme de la France, créatrice de chefs-d'œuvre* ». En un sens, ils avaient bien senti le caractère révolutionnaire de cette tour. Par ce monument urbain, le premier du genre, qui devait être le clou de l'Exposition universelle de 1889, le ministre du Commerce et de l'Industrie, Edouard Lockroy, voulait, en somme, célébrer un nouvel âge du fer, et de la science.

Un Américain de Paris, le journaliste Joseph Harriss, raconte par le menu la petite et la grande histoire de cette entreprise dans *La Tour Eiffel* (traduction de Marie-Stelle Pâris, Hatier, 176 p., 39 F), depuis le projet mis au concours — mais à des conditions telles qu'elles favori-

saient grandement le « magicien du fer », qui, constructeur déjà de ponts et viaducs métalliques (à Bordeaux en 1860, sur la Sioule en 1869, à Porto en 1878, à Garabit en 1884... et j'en passe) avait déjà dans ses cartons des esquisses de sa future tour — jusqu'aux enthousiasmes modernes de Cocteau (« *Notre-Dame sur la rive gauche* » ou « *cage aux oiseaux bleus* »), d'Apollinaire (« *bergère des nuages* ») de Saurat, Pissaro, Dufy, Van Dongen, Picasso, Utrillo, Henri Rousseau, Chagall, Gromaire, Delaunay... René Clair (« *le clocher de mon village* ») ou Le Corbusier (« *admirable instinct de la proportion* »).

Rien ne manque dans ce récit, ni le nombre des marches (1671), ni celui des rivets (2 500 000), ni celui des suicides (360), ni les « paris stupides » inspirés par la Tour, ni surtout la vie exemplaire et les longues luttes d'un constructeur inspiré, ni l'hommage chaleureux aux plus humbles, mais tout aussi courageux artisans de cet « *escalier de l'infini* », de cet « *i de Paris* » qui tire « *son point comme un canon glorieux vers la beauté de l'espace interstellaire* » (Léon-Paul Fargue).

P.-B. M.

un pèlerin

On savait que Jacques Dufilho était comédien — un comédien rare même —, mais savait-on qu'il était écologiste aussi ? A dire vrai un écologiste de combat, un de ceux qui ne prennent pas la Nature — et les hommes — au léger mais la portent en eux, viscéralement rivée à leurs pas, la connaissent profondément de ce savoir longuement mûri par l'observation patiente et respectueuse, mais qui ne font pas de démonstration ostentatoire de leur richesse ; pas de tape-à-l'œil chez ce Gascon du Gers duquel on ne sait plus très bien parfois s'il joue la comédie, s'invente des personnages à la Beckett, s'il récite le texte des autres ou le sien propre, réservé à son seul usage pour la simple raison qu'il s'agit de sa vie. Il est bien difficile en effet de départager le vrai du faux là-dedans, surtout quand, en plus, le comédien-paysan se mêle d'écrire.

Ecrivain, Jacques Dufilho ne rechi-

gne pas à la tâche et nous assaille dans *La route de Compostelle* (La Table ronde, 218 p., 38 F) d'une foulditude de personnages qui vont et viennent à leur guise — le plus souvent ils ne font que passer —, traversant les pages du roman comme les souvenirs traversent la mémoire. Tout se mêle, les siècles, les pays ; la route de Compostelle c'est le chemin fou qui conduit de la Sainte-Russie à Carthage en passant par Nohant, Auch, un peu Paris ; c'est une voie où se rencontrent des moines cisterciens aussi bien que des paysans du Moyen Age qui, pourquoi pas ? chevaucheraient une pelle hydraulique !



On pourrait croire que c'est une route de fantaisie, mais le pèlerin Dufilho la parcourt à pas comptés, la main serrée sur un bâton noueux. On craindrait presque qu'il nous donne des coups de trique : c'est qu'il a mal à l'âme, le frère Dufilho et qu'il n'a pas la plume à plaisanter : son livre souffre par tous les mots. Dufilho, le métaphysicien, sait bien que le monde qu'il aime — la terre, un mot pour chaque chose, chaque chose à sa place, le temps, la patience... —, ce monde va mourir, est déjà mort, que l'épicerie du village va fermer, elle est fermée. Elle est à vendre. Mais il ne sait pas s'y résoudre : « *Tout le sens d'une civilisation a basculé. Une autre forme de civilisation a commencé. Elle n'a pas besoin d'amour ou de force, ou de hargne ou de sentiments, ou de prières, elle*

n'a besoin que de machines. Oui, c'est sûr, un monde vient de finir et quand je joue de l'harmonium, le soir, j'essaie de l'écouter ou de lui crier que je suis encore là, mais je n'entends plus qu'à peine son chant qui s'éloigne. »

Et le style direz-vous ? : « ... on m'a affirmé que c'est écrit très honnêtement. Il écrivait à la main ».

J.-P. V.

THEATRE

une simple histoire de pêcheurs

Le brise-lames, d'Armand Meffre

Ce n'est peut-être pas une pièce de théâtre, au sens traditionnel du terme, que ce *Brise-lames* que viennent de créer, à Montpellier, Les Tréteaux du Midi, et qu'ils vont promener à Béziers, Perpignan, Carcassonne, Narbonne, Arles, Mende, Nîmes et Alès jusqu'à la mi-décembre. C'est plus exactement un « documentaire théâtral » sur la vie des pêcheurs de la côte languedocienne et de ses étangs, minutieusement et amoureuxment préparé par une longue enquête, et qui, par-delà les détails de leur vie de chaque jour, présente, sans didactisme ni prédication, de graves problèmes.

La pollution des nappes de pétrole et le recours aux grands bateaux qui draguent sans discrimination les fonds dépeuplent les eaux ; les petites embarcations disparaissent et leurs équipages familiaux sont contraints de se laisser embaucher par les grandes unités industrielles de pêche et de conserverie.

Le texte d'Armand Meffre reste aussi proche que possible du langage parlé et fait vivre, non parfois sans humour, les petits drames individuels qui se jouent à l'intérieur du bouleversement économique : rivalités entre pêcheurs plus ou moins pauvres et entre eux et le mareyeur ou l'administration, mirages de la réussite sociale — symbolisée ici par la posses-



sion d'un hors-bord et la pratique du ski nautique —, aliénations imposées par la littérature de roman-photo, amours contrariées par les différences de classes ou de rangs sociaux...

La mise en scène de Jacques Echantillon, discrète mais efficace, toujours plaisante à voir dans ses tableaux et ses mouvements, pittoresque sans excès de réalisme, anime sans défaillance cette chronique quotidienne, et, sans grandiloquence mais non sans force, en fait apparaître, comme en filigrane, l'authentique tragique : un solide travail d'équipe au service d'un vrai sujet.

P.-B. M.

à lire

Ce que l'on pourrait reprocher au livre de Georges Jean, *Le théâtre* (Le Seuil, coll. « Peuple et culture », 192 p., 35 F), c'est que la partie consacrée au passé historique du théâtre occupe la moitié du volume, car ce survol n'est pas à l'abri de certaines simplifications. Cela, il est vrai, est compensé par un vivant amour des choses évoquées qui, on peut l'espérer, sera contagieux pour le lecteur.

Sa force persuasive, l'auteur la doit



à la relation qu'il a vécue avec ceux qui font le théâtre et aussi à la conscience aiguë « *que le théâtre rassemble les hommes et les questionne plus que toute autre forme d'expression* ». Ajoutons à cela une lucidité d'analyse qui l'amène souvent à prendre le contrepied des idées qui sont, comme on dit, dans le vent, et l'on comprendra que le meilleur de l'ouvrage se trouve là où se reconnaît l'accent le plus personnel, fruit d'un regard passionné et conscient de Georges Jean sur les œuvres qui lui ont le plus intimement parlé, celles de Tchekhov, de Pirandello, de Sartre..., de sa réflexion sur la notion brechtienne de « fable » qu'il élargit à tout ce qui se passe sur la scène, de l'attention qu'il porte à l'évolution de la mise en scène — à propos de laquelle il ne craint pas de dire combien Artaud est mal compris lorsqu'on le réduit « *comme cela s'est fait et se fait encore bien souvent à n'être que le demiurge de l'hystérie théâtrale non maîtrisée* ».

L'authenticité de ces pages est due à l'effort constant de l'auteur pour percevoir et faire percevoir ce qu'est « mettre à la scène » quand il insiste sur l'importance des lectures « à l'italienne », quand il rappelle, avec amitié, la part indispensable dans le spectacle des régisseurs, accessoiristes, machinistes et que, en ce qui concerne les comédiens, il souligne, com-

me jadis Diderot, leur « *constante vigilance* » et le sentiment profond qu'ils ont de n'atteindre leur « *existence réelle* » que dans la conscience des spectateurs. Le souci du public est d'ailleurs implicitement présent tout au long du propos. Ce qui n'étonnera pas si l'on se rappelle que Georges Jean fut souvent présent en Avignon auprès de Jean Vilar, où, sans que se confondent jamais l'espace du jeu et celui des regards sur le jeu, s'établissait entre spectateurs une communication dont les acteurs en scène percevaient l'intensité.

« *Profondément convaincu que l'avenir du théâtre n'est pas dans la participation du public aux activités des acteurs* », mais dans le maintien d'une distinction qui est proprement la théâtralité, Georges Jean récuse la manie récente de la nudité corporelle : c'est *en parlant* que Phèdre se dévoile, et les phallus d'Aristophane sont seulement des accessoires de théâtre, mais par là des signes. Il ne faut pas confondre non plus l'agitation qu'entretiennent aujourd'hui de nombreuses troupes américaines, et quelques-unes ici à leur exemple, avec une action politique véritable.

Un tel livre aide à demeurer lucide devant les modes et les illusions.

R. L.

TELEVISION

entre autres...

Samedi 12 novembre

20 h 30, FR 3 — Rediffusion de *Drôle de jeu*, dramatique que Pierre Kast avait tirée en 1968 du roman de Roger Vailland. Cette histoire, qui retrace cinq jours de la vie d'un réseau de résistants sous l'occupation, se présente avant tout comme une réflexion sur l'action et l'engagement.

Dimanche 13 novembre

22 h 30, FR 3 — Au « Cinéma de minuit », le film considéré comme le meilleur de Victor Sjöström et comme l'un des chefs-d'œuvre du muet : *Le vent*. Une jeune fille du Sud arrive dans l'Ouest pour vivre avec un parent marié avec une femme bru-

tale ; pour lui échapper, elle consent à un mariage blanc avec un cow boy. Pendant une tempête, survient un étranger qui veut la violer ; elle le tue et l'enterre, aidée par son mari. Tourné en 1928, ce film fit scandale à sa sortie...

Mercredi 16 novembre

20 h 30, TF 1 — *La mort amoureuse* : écrit pendant une nuit d'insomnie par René Fallet, ce scénario de dix pages a été adapté par Pierre Billard et réalisé par Jacques Ertaud. Cette allégorie où la Mort revêt les traits d'une femme autoritaire et froide, puissante directrice de la « Thanatos illimited Corporation », aurait pu sombrer dans l'ambition, la prétention et le didactisme. Les auteurs, qui sont pleins de talent, en ont fait une histoire où le fantastique côtoie le quotidien, et l'humour, le tragique. C'est drôle et inattendu. Surprenante composition de Dario dans le rôle de Dieu le Père. Françoise Lugagne et Guy Marchand, autres protagonistes de ce drame qui ne se prend pas au sérieux, sont également excellents.

20 h 30, FR 3 — *Le bonheur*, de Marcel L'Herbier. Le fondateur de l'IDHEC a ainsi résumé sa carrière : « Dix années (1918-1928) où je fais comme je l'entends les films que je souhaite. Dix années ensuite (1928-1938) de contrainte et de malchance où je n'ai plus vu m'échoir que des jeux sans honneur ». C'est faire peu de cas du *Bonheur* (1934), œuvre d'un cinéaste passionné qui ne se contenta pas de faire, comme la plupart de ses contemporains, du théâtre filmé.

Vendredi 18 novembre

22 h 52, Antenne 2 — « Ciné-club » : *La vraie nature de Bernadette*. C'est *Le viol d'une jeune fille douce* qui révéla au public français le grand cinéaste québécois qu'est Gilles Carle ; la justesse de ses observations tout comme son humour et une certaine nonchalance font de ses films de petits chefs-d'œuvre à part dans le monde du cinéma. Bernadette, jeune femme bourgeoisement éduquée et mariée, décide de disparaître avec son fils de deux ans et demi pour refaire surface quelque part à la campagne. Quelque part où elle laissera libre cours à sa vraie nature. Et la nature de Bernadette, c'est quelque chose...

C. M.

« Enlèvement de la pierre de folie », peinture flamande, d'après Brueghel



Les raisons ne manquent pas pour parler de la folie, en particulier plusieurs publications et événements récents...

AU TITRE des événements on peut compter le Congrès international de psychanalyse qui s'est tenu à Milan l'an passé ; d'où un livre, recueil de documents rendus publics à cette occasion, *La folie politique*, présenté par Roger Gadoun et Armando Verdiglione dans la collection « Traces » chez Payot (228 p., 55 F). On peut y lire, entre autres, la communication du dissident soviétique Viktor Fainberg qui, pour avoir protesté le 25 août 1968 contre l'invasion soviétique en Tchécoslovaquie, se trouva interné à l'Hôpital psychiatrique spécial de Léninegrad : « *Mon diagnostic : Schizophrénie avec syndrome paranoïaque s'exprimant dans l'hétérodoxie politique. Le marxiste libéral Leonid Sevruk, qui avait été à l'ins-*

titut Serbsky avec moi, fut décoré du diagnostic : Manie du marxisme et de la recherche de la vérité. » Viktor Fainberg rappelle, avec l'à-propos de ceux qui ont beaucoup souffert, ce que dit de lui le chef du dispensaire psychiatrique, le docteur Obolsky, après qu'il eut été libéré (un autre événement) : « *Sa maladie n'est pas psychique, mais sociale. Il fallait le soigner avec de longues années de prison.* »

Mais dans ce même volume, on peut lire aussi l'inquiétante analyse, faite par Peter R. Breggin, de la résistible ascension de la psychochirurgie aux USA avec, pour principaux protagonistes, les désormais tristement célèbres Frank Ervin, Vernon Mark et William Sweet, José M.R. Delgado et le sinistre Ernest Rodin ; ce dernier, pour lutter contre la violence urbaine, souhaitait mener une étude qui « *comparait les effets de la castration obtenue par les produits chimiques aux effets de la psychochirurgie. Son désir fut exaucé par un projet de 250 000 dollars offerts par l'Etat à la clinique Lafayette* », mais fut fort heureusement stoppé un peu plus tard...

A l'Est comme à l'Ouest la psy-

qui sont

à lire

de David Cooper

- **Raison et violence, dix ans de la philosophie de Sartre** (avec Ronald D. Laing) — traduction Jean-Pierre Cottereau (Payot, 1964)
- **Psychiatrie et anti-psychiatrie** — trad. Michel Braudereau (Seuil, 1967)
- **Mort de la famille** — trad. Ferial Drosso-Bellivier (Seuil, 1967)
- **Grammaire pour l'usage des vivants** — trad. Michel Braudereau (Seuil, 1974)
- **Qui sont les dissidents** — réécrit en français par Cooper avec la collaboration de Marine Zecca, Robert Castel et Henri Molin (Galilée, 1977)
- **Le langage de la folie — Explorations dans le Hinterland de la Révolution** —

chiatrie et ses divers avatars servent les mêmes causes et la formule de Khrouchev, extraite d'un discours du 23 mai 1959, devient universelle : « *Le crime consiste à dévier des normes communes de comportement, phénomène souvent provoqué par des troubles psychiques.* » On a su depuis que ce qui désigne le fou, ce n'est pas sa folie, mais sa répression.

On ne s'étonnera donc pas que l'un des fondateurs de l'antipsychiatrie, David Cooper, poursuivant son travail, clarifie sa pensée en la situant nettement à son vrai niveau : politique. *Qui sont les dissidents* (Editions Galilée, collection « Débats », 108 p., 24 F) demande-t-il récemment dans un court ouvrage où, renversant l'image du Goulag — mais sans la négliger — il évoque le « *Mega-Goulag de l'Ouest* » réunissant sous la même bannière « *les intellectuels dissidents et les dissidents fous* ». Le livre, ainsi que notre entretien, ne sont qu'un avant-propos à l'ouvrage important à paraître au Seuil : *Le langage de la folie. Explorations dans l'Hinterland de la Révolution*.

Il était donc bien normal qu'un homme sorti d'un Orient perverti

les fous

trad. Bernard de Fréminville (Seuil, à paraître au printemps 1978)

de Ronald D. Laing

- **La politique de l'expérience** — traduction Claude Elsen (Stock, 1971)
- **La politique de la famille** — trad. Claude Elsen (Stock, 1972)
- **Le Moi divisé** — trad. Claude Elsen (Stock, 1971)
- **Nœuds** (Stock, 1971 — épuisé ; réédité dans la coll. « Stock Plus », 1977)

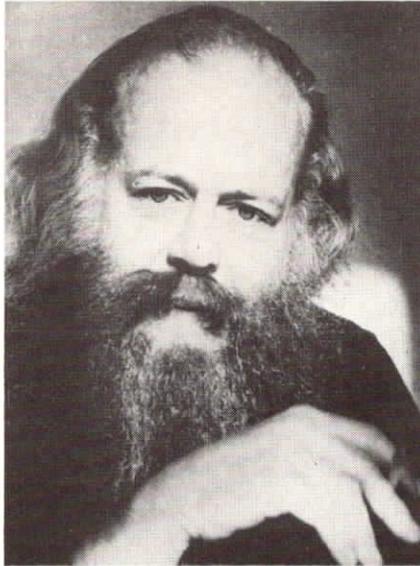
de Gilles Deleuze et Félix Guattari

- **L'anti-Œdipe** (Editions de Minuit, 1972)

de Michel Foucault

- **Histoire de la folie à l'âge classique** (Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires, 1972 — réédition dans la coll. « Tel », 1976)

(Fainberg) rencontrât certains qui travaillent à mettre au jour la perversion de l'Occident (Jean-Pierre Faye, David Cooper, Michel Foucault, des femmes aussi : Marie-Odile Faye et Marine Zecca) et que cet événement eût pour cadre un lieu où les dissidences peuvent se parler : la revue *Change* (numéro d'octobre 1977 : « La folie encerclée », 230 p., 28 F). On y voit qu'une des vérités qui transcende notre monde c'est la folie (celle dont Michel Foucault — qui dialogue ici avec Cooper — a raconté l'histoire). En gros, lors de leurs rencontres, Viktor Fainberg, par son expérience et son récit, est venu demander pourquoi la politique emprunte le masque de la psychiatrie pour faire violence aux hommes. Car « il faut se rappeler que les mots en Union soviétique ont une très grande puissance. Si vous n'acceptez pas les mots officiels, par exemple, vous pouvez en mourir ». A quoi, un jour, Cooper a répondu : « Tous ceux qui rencontreraient Viktor Fainberg auraient envie de lui donner un poème et c'est là une des choses qui concerne la dissidence internationale — avoir une tête à accepter un poème plutôt qu'une proclamation. »



entretien avec David Cooper

● **Je pense que vous êtes dans une situation un peu comparable à celle où s'est trouvé Sartre à un certain moment ; c'est-à-dire que Sartre, qui était le fondateur de l'Existentialisme, inquiétait beaucoup de parents qui n'avaient pas lu « L'Être et le Néant », qui ne savaient pas ce qu'était l'Existentialisme, mais qui pensaient que c'était une philosophie morbide qui incitait leurs enfants à se détruire. De la même façon, je crois que beaucoup de gens, qui n'ont pas lu vos ouvrages, ni ceux de Ronald Laing, vous attribuent une responsabilité vis-à-vis d'une sorte de déstructuration des gens. Je crois qu'ils le pensent parce qu'ils ont cru que vous disiez que la folie est un bien. Est-ce que vous pouvez expliquer cela ?**

Oui. Je suppose qu'une des choses les plus menaçantes c'est l'idée d'autonomie comme valeur. C'est beaucoup plus confortable pour tout le monde d'être obéissant et de se conformer au système de notre société avec ses anti-valeurs : être domptable, procréer pour le système, etc. L'autonomie c'est autre chose, et beaucoup d'éléments sont en relation avec cette idée, notamment la folie et la conception que j'en ai élaborée. Je vois la folie comme une réaction de déstructuration de tous les éléments aliénés dans notre expérience, mais aussi, selon un processus dialectique, une restructuration. C'est un peu comme dans toutes les formes de l'art : il y a une déstructuration de toutes les données de l'expérience, et alors survient le travail de l'artiste qui consiste à restructurer quelque

chose à partir de cette base déstructurée. A travers cette déstructuration, l'artiste essaie de voir le monde plus clairement, plus réellement, si on veut. La folie perturbe les gens parce qu'il y a en elle cette tentative désespérée, mais autonome, de faire quelque chose dans le sens d'une révolution, mais une révolution personnelle.

Mais en même temps, je vois la folie — cette micro-révolution — comme partie de tout un processus de macro-révolution. La folie existe, mais la psychose, la schizophrénie n'existent pas ; elles sont les inventions de la psychiatrie pour contrôler et surveiller les populations, pour éliminer toute tentative d'accès à l'autonomie. Et c'est pourquoi, dans les années 60, avec des camarades, des collègues — notamment cet homme avec lequel j'ai quelques divergences aujourd'hui, Ronald Laing —, j'ai inventé ce mot terrible : l'antipsychiatrie. Je vois ce mouvement de résistance à la violence psychiatrique comme un mouvement politique. Son but est de suivre une autre dialectique : psychiatrie/antipsychiatrie/non-psychiatrie. La psychiatrie est l'instrument du capitalisme pour la répression de l'expérience et de l'autonomie des personnes ; l'anti-psychiatrie en est l'antithèse ; la non-psychiatrie est la récupération par le peuple, par les gens dans leurs quartiers, de tout problème affectif — y compris la folie — comme propriété sociale commune. Si l'on considère la psychiatrie comme instrument du capitalisme, on peut voir que toute cette dialectique est liée essentiellement et

nécessairement avec la lutte des classes. C'est pourquoi je n'ai pas beaucoup de patience à l'égard de l'idée, particulièrement prévalente dans les pays anglo-saxons, d'un « bon voyage à travers la folie ». Il existe même des lieux, des communautés, pour vivre à travers cette expérience de la folie, mais ils sont réservés à quelques personnes privilégiées qui ne touchent pas le problème de l'oppression, de la répression et de la suppression de l'expérience qui ne sont pas dues uniquement à la psychiatrie mais à toutes les formes de psycho-technologie qui sont de plus en plus introduites, notamment dans le processus éducatif. Car cet assassinat de l'expérience est aussi pratiqué dans les écoles et dans les universités.

On retrouve la même menace pour l'autonomie dans l'opposition qui existe entre la sexualité procréatrice et la sexualité orgasmique. On peut voir la première comme une espèce de masturbation de l'homme dans le vagin d'une femme avec pour but la procréation — avec toute l'autorité religieuse qui se trouve derrière ça, etc. Tandis que la sexualité orgasmique est aussi une déstructuration, un anéantissement du corps aliéné et de l'esprit étouffé par toutes les choses aliénées, et, bien sûr, dans une telle sexualité il y a un risque. Dans mon livre **Le langage de la folie** j'ai parlé des besoins radicaux ; il existe des besoins primaires pour la nourriture, l'abri, etc., mais il y a aussi les besoins radicaux qui sont essentiellement les besoins autonomes pour la déstructuration : la folie, la sexualité orgasmique, la réappropriation de nos morts — comment on peut vivre nos morts, rencontrer nos morts, vivre nos morts dans nos vies actuellement — en sont des expressions.

● **Comme vous parlez, il semble que vous fassiez abstraction de la souffrance ; vous parlez de la folie comme si c'était un plaisir. Vous dites par exemple : « La schizophrénie n'existe pas. » Il y a pourtant dans le monde des gens qui sont malades et soignés pour schizophrénie, et qui souffrent**

effectivement.

Oui. Je dis précisément que la schizophrénie n'existe pas, qu'elle est une étiquette inventée par une pseudo-science pseudo-médicale qui range les gens par catégories dans le but de les contrôler et de les surveiller parce qu'ils sont inquiétants, mais aussi avec le but plus lointain de contrôler et surveiller toute la population. La schizophrénie n'existe pas, mais la folie existe. Dans la folie on trouve la synthèse d'un désespoir total vis-à-vis du monde immédiat et d'une joie extatique. Ce qui arrive avec la psychiatrie c'est que, d'abord, elle casse, elle détruit la joie de la folie et qu'on reste avec le désespoir. Avec la continuation du traitement psychiatrique, on tue même le désespoir : il ne reste rien. C'est la psychiatrie.

La souffrance résulte des interventions de beaucoup de monde avec de bonnes intentions. Souvent, dans la famille, il y a des interventions qui, sans en avoir l'intention, produisent tout de même la souffrance. La souffrance est quelque chose d'imposé sur la victime qui, avec cette tentative de la folie, essaie de se libérer de cette situation de souffrance même. Il y a là une différence entre le désespoir — qui est quelque chose de nécessaire pour être dépassé lui-même — et la souffrance qui est imposée.

L'étiquette schizophrénie existe, mais pas la maladie. Ce qu'on appelle la schizophrénie, c'est vraiment une tentative de libération qui est défaite par les autres. C'est pourquoi Artaud a écrit de Van Gogh qu'il était un « suicidé de la société ».

● **Si la folie est un processus de déstructuration/restructuration, pensez-vous qu'il existe une garantie de cette restructuration ?**

Non, pas du tout. Dans cette société il n'y a pas du tout de garantie parce que des interventions immédiates surgissent dès que se manifestent des choses un peu aberrantes dans le comportement. La plupart des

gens qui sont hospitalisés avec le diagnostic de schizophrénie ont fait les choses minimales non conformistes : un peu de silence, par exemple, ne pas parler avec les parents, vouloir être seul, lire une espèce de littérature que les parents ne comprennent pas, etc. Je trouve — on trouve — que dans les hôpitaux psychiatriques la folie est très rare en fait ; il y a beaucoup de « schizophrénie » — qui n'existe pas... — beaucoup de gens qui essaient un peu d'entamer un processus de déstructuration, mais leur tentative est cassée et la restructuration, par conséquent, rarement possible.

Dans d'autres sociétés on peut voir des choses très différentes. Dans beaucoup de sociétés du tiers monde où la psychiatrie occidentale n'a pas encore été introduite, on peut voir la folie comme un processus naturel à l'intérieur de la communauté (parce qu'il y a aliénation même dans les sociétés de communisme soi-disant primitif) ; la folie y est reconnue comme quelque chose de nécessaire pour tout le monde, comme une expérience qu'on peut partager avec un commencement et une fin ; c'est un processus naturel qui peut durer des semaines ou quelques mois, qui est accepté par la communauté, et dans lequel le médecin traditionnel assiste le fou. Il n'y a pas, là, cette cassure de l'expérience et l'élimination de la possibilité de restructuration.

Mais on peut penser aussi à ce qui se passe en Italie en ce moment après l'intervention de l'antipsychiatrie : la fermeture des asiles qui a commencé, notamment le travail de Franco Basaglia à Trieste, mais aussi ailleurs où le mouvement de non-psychiatrie se développe grâce aux efforts du peuple pour parvenir à l'autogestion des problèmes affectifs, à l'autogestion de la santé ; on peut voir là, dans une société qui se transforme assez rapidement vers un socialisme autogestionnaire, la possibilité pour toute situation de folie de se poursuivre en dehors de toute psychiatrie. C'est un idéal, mais c'est tout à fait possible ; les élé-

ments qui le permettent sont maintenant visibles. Il est bien établi aujourd'hui que, si on arrête les traitements par électro-chocs, si on réduit les doses massives de neuroleptiques, les drogues castratrices, les gens vont beaucoup mieux : ils vivent à travers les expériences, ils parlent avec les autres, et se pose à eux le problème pratique du travail et du logement. Ce que je dis sur la folie n'est pas totalement en l'air, mais est basé sur des expériences comme celles-là ou celles pratiquées en Angleterre dans les années 60.

● **Etes-vous sûr que la folie soit un problème collectif ?**

Oui, parce que la folie est une réaction contre l'aliénation et que l'aliénation est sociale ; tout le monde y est impliqué, et pas seulement la famille. Il y a une conscience collective qui est plus ou moins détruite dans les pays capitalistes et naturellement dans les pays socialistes bureaucratiques où la psychiatrie n'a aucun droit d'exister (dans la société soviétique il y a encore la psychiatrie, ce qui est une totale contradiction) : tout le monde est impliqué dans la folie.

On peut le voir encore dans certaines sociétés africaines où il y a une participation de tout le monde, où le langage métaphorique du fou est compréhensible par tous. Etre préparé à se dénormaliser soi-même constitue une invitation à la dénormalisation des autres, et c'est là que se situe la connexion sociale très importante, parce que dénormaliser c'est perpétrer un attentat contre les structures d'obéissance qui semblent être nécessaires — et je ne crois pas qu'elles le soient — pour les sociétés hyper-industrialisées.

● **Et dans les écoles ?**

Il y a dans les écoles, en général, cette impression que l'on peut acquérir des aptitudes pour manipuler le monde ; mais en fait il s'agit d'une mystification qui n'est autre qu'une inculcation, l'endoctrinement : il est

nécessaire d'être soi-même manipulé dans l'intérêt d'une rentabilité du système, et cela entraîne des effets très subtils sur la personne en formation. Par exemple des études réalisées sur des enfants entre l'âge de quatre-cinq ans et la puberté ont très clairement montré un appauvrissement progressif des rêves. Les rêves des enfants de cinq ans sont encore assez vivants, mais si l'on étudie leur évolution on s'aperçoit qu'ils deviennent plus stéréotypés et moins vivants. C'est presque comme dans les asiles où il y a des malades qui prennent des neuroleptiques ou qui subissent des électro-chocs ; on a fait des études sur la création artistique des victimes de ces traitements psychiatriques et beaucoup d'exemples ont montré qu'une forme d'expression très vivante est annulée, est tout le temps réduite par ce processus de normalisation. Dans les écoles il y a aussi ce processus de normalisation qui détruit l'individualité, mais je préfère le terme : autonomie des personnes. Et l'autonomie, à la limite, c'est la folie ; être assez autonome, c'est être fou. Or il est important de constater que les fous ne blessent personne ; ce sont les normaux qui blessent, dans l'intérêt d'une solidarité des cuculisés.

● **Cuculisés ?...**

Cuculiser : c'est un terme de Gombrowicz que j'aime. La cuculisation des enfants dans l'éducation : c'est du bon français, non ? C'est tout ce projet imposé qui est faussé : être assez comme les autres pour être avec les autres, alors que la seule base de vraie solidarité pour être avec les autres c'est d'être soi-même assez, c'est d'être assez différents pour être ensemble. Il y a cette mythologie du collectivisme communiste dans laquelle tout le monde devient de plus en plus le même ; mais, dans le communisme vrai, suivant les besoins radicaux, c'est l'inverse qui se produit, tout le monde devient de plus en plus différent. C'est là le but. En Union soviétique on trouve le mouvement des minorités

pour être de plus en plus autonomes. On peut voir aussi dans tous les pays capitalistes les mouvements des minorités (dans les pays celtes : en Ecosse, Pays de Galles, Irlande, en Bretagne pour la France, etc.) qui sont autant de mouvements autonomes. Partout, en Europe, ce mouvement est parti de ces besoins radicaux d'être autonomes, d'affirmer la différence de soi-même avec les autres.

● **Que sont ces besoins radicaux dont vous parlez beaucoup ?**

On peut dire que les besoins d'avoir les choses, d'avoir de la nourriture, l'abri, y compris les vêtements, sont des besoins primaires (la procréation de l'espèce aussi, mais dans le capitalisme ce besoin primaire est déformé en procréation pour le système ; on ne procrée pas pour voir les enfants jouer ensemble, ce qui, déjà, est un besoin radical). Les besoins radicaux sont les besoins d'être, pas les besoins d'avoir, ce sont les besoins qualitatifs, et la révolte de 1968, un peu partout dans le monde, était une pré-révolution pour les besoins radicaux. Ce qui est à la base de tout ça c'est la reconnaissance que la révolution politique ne suffit pas. La révolution politique c'est le changement radical dans la base infrastructurelle de la société (les rapports avec les moyens de production, etc.). Il n'est pas vrai que les libertés de la révolution sociale suivront automatiquement si on a cette révolution politique. En Hongrie, l'école de philosophie et de sociologie de Budapest, à la suite de Georg Lukacs, reconnaît qu'on peut avoir confiance dans la révolution politique mais qu'on doit commencer bien avant, et continuer toujours, la révolution sociale, qui est la révolution pour les besoins radicaux : c'est contre toute forme de répression, l'oppression familiale, l'oppression scolaire et universitaire, l'oppression dans les tribunaux, les prisons, l'oppression de la psychiatrie et de toutes les manifestations de la psycho-technologie.

On peut parler de l'aliénation du petit enfant dans la famille où il existe une identification naturelle avec les parents, mais, très tôt, cette identification est déformée par quelque chose qui n'est pas dans l'intérêt de la personne. Il y a chez le petit enfant l'affirmation d'un besoin qualitatif d'être autonome : si un enfant de trois ans est, par exemple, la main dans la main avec sa maman, il peut, avec sa main, faire un mouvement qui indique qu'il veut être laissé seul et, parfois, la mère peut reconnaître son intention, mais, très souvent, il y a refermeture de la main pour l'éviter. Il n'est pas question de culpabiliser la mère parce qu'elle est totalement assujettie par toutes formes de pressions pour contrôler cet enfant ; mais, dans ce moment, l'enfant reconnaît ce besoin qualitatif d'être autonome comme personne dans le monde. Je me rappelle — et sans doute, peut-être avec un effort, beaucoup de personnes peuvent-elles se rappeler — cette impulsion vers l'autonomie. Je rappelle que vers l'âge de quatre ou cinq ans, j'étais un jour dans un jardin et j'ai regardé les cieux, et à travers le ciel j'ai regardé vers un néant ; dans une communication avec ce néant, j'ai reconnu ma solitude totale. Ma mère m'a appelé pour dîner avec la famille, mais après ce moment j'ai été tout seul, contingent dans cet univers avec les autres, mais, en même temps, seul. Il y a des expériences de cet ordre vers l'âge de trois, quatre, cinq ans. La période de l'Œdipe de Freud est totalement falsifiée comme expérience réelle dans la vie ; la théorie psychanalytique de l'Œdipe (nécessité du dépassement de l'Œdipe dans le cœur de la famille) est une forme d'ultra-familialisme.

Mais il y a d'autres choses dans cette période de soi-disant Œdipe qui sont beaucoup plus importantes, et beaucoup plus perdues, mais pas dans l'inconscient ; on peut trouver certains points de l'expérience dans le présent qui sont connectés avec certaines choses de cette période où il y avait en fait une grande tentative de libération vers l'autonomie,

peut-être pas une seule fois, mais beaucoup d'expériences comme ça qu'on doit récupérer. Mais ça, c'est une autre mémoire.

● **Qu'est-ce qui fait peur dans l'autonomie et empêche d'y aller ?**

Oh, c'est beaucoup plus sécurisant d'être dans une espèce d'utérus n'importe où. On peut construire — on construit — des utérus partout : il y a l'utérus de la mère qui, lui, est bien réel, mais après il y a le faux utérus de la famille, puis de l'école, puis de toutes les institutions où l'on trouve une matrice substance-mère qui est très sécurisante. Mais je trouve que c'est précisément dans cette sécurité que se situe le danger, parce que personne ne peut devenir réel si on sacrifie tout de soi-même pour cette sécurité. Le problème c'est : comment peut-on être assez insécurisé, dans un sens que je trouve très positif ? Mais peut-on élaborer ce sens ?

● **Est-ce que ça signifie que l'on peut vivre sans être jamais né ?**

Maintenant la naissance est détruite comme expérience. Il y a un processus qui est complètement imposé à la mère qui est complètement assujettie, et l'enfant, même avant la naissance, dans cette formation pré-natale, subit cet assujettissement total. Alors la naissance est détruite et toute éventualité de saisir la mort comme possibilité est aussi détruite ; or, si on n'a pas la naissance, on n'a pas la mort. On n'a rien du tout. Être dans le présent, c'est être dans la mort, renaître à chaque moment sur la base d'une naissance phénoménologique dans l'expérience. Mais l'aliénation, si on veut une expression très parfaite, c'est cette privation des deux bouts de la vie, la mort et la naissance. Sans ça, on est totalement paumé, il ne reste rien que l'obéissance qui est : ne pas être.

● **Est-ce que le fait d'être né en Afrique du Sud a une grande importance dans votre vie ?**

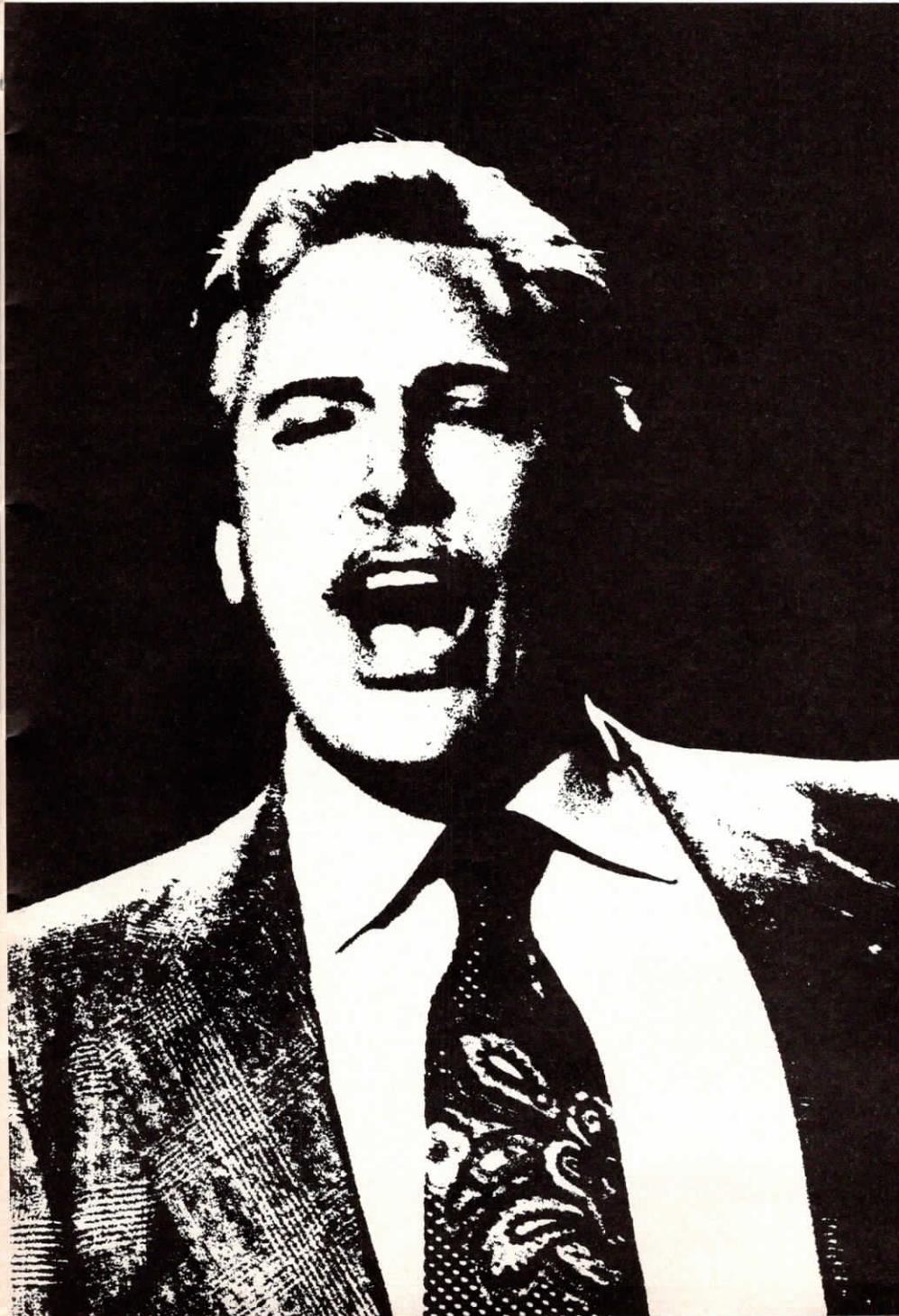
Une très grande importance, parce que si on est né dans un pays comme ça il est très difficile d'échapper aux réalités politiques qui sont, littéralement, noir et blanc, et il est très difficile aussi de ne pas acquérir très vite, à travers les expériences des autres, un sens de l'oppression. Alors, évidemment, la formation d'un enfant blanc c'est de se glorifier dans cette oppression, parce que c'est l'oppression des autres ; mais si ce sentiment de l'oppression persiste il peut mener à une prise de conscience de la répression familiale, scolaire, sociale, dans tous les sens, et de tous les dangers de suppression et de dépression, de toutes les pressions. Si on a sous le nez l'oppression quotidienne des Noirs il doit être plus facile de faire un choix — évidemment la plupart des Blancs font le choix que l'on sait —, mais il y a un défi très clair. Ce choix est beaucoup plus difficile en Europe où, à chaque niveau, il y a une mystification énorme. Dans mon livre **Qui sont les dissidents ?** j'ai parlé du Mega-Goulag de l'Ouest qui a plusieurs composants ; le plus grand d'entre eux, ce sont les centaines de millions de personnes qui sont exploitées et assujetties — comme en Afrique du Sud — à la déportation en masse. Rien que dans ce petit coin, l'Afrique du Sud, il y en a 20 millions, ce qui est un nombre aussi grand que le Goulag de Staline.

J'ai entendu l'autre jour un « nouveau philosophe » parler à la télévision de l'invention par la Russie de Staline de cette déportation en masse des ouvriers. Mais Staline était un amateur ! Ce « nouveau philosophe » n'a pas reconnu qu'il y avait trois siècles de l'histoire de l'esclavage sur laquelle le capitalisme occidental était basé. Les centaines de millions de personnes dans le monde qui sont assujetties par l'impérialisme, sont le Mega-Goulag de l'Ouest qui est notre responsabilité parce que nos petits privilèges bourgeois dépendent de cette sur-exploitation.

Propos recueillis par
Jean-Pierre Vélis

Les inédits* de Mario del Monaco

YTRA



* Documents inédits
des enregistrements publics
retracant trente ans de carrière
du plus célèbre ténor de l'après-
guerre : Mario del Monaco.
Une exclusivité mondiale !
Il interprète Verdi, Halevy,
Wagner, Giordano, Bellini,
Cilea, Bizet, St-Saens, Puccini,
Leoncavallo, Zandonai, Berlioz,
Rossini, Massenet...
2 présentations :
- coffret collection,
*édition numérotée, (tirage
limité à 2.500 exemplaires).*
- Un luxueux coffret contenant
4 disques 33 tours, 1 disque
45 tours de son premier Otello,
une préface enregistrée du
ténor et un livret de 32 pages couleurs
avec photos inédites.
- coffret standard.
1 coffret contenant
4 disques 33 tours,
une préface enregistrée du
ténor et un livret de 12 pages noires
avec photos inédites.

.....
Je désire recevoir :
votre coffret collection au prix de 235 F.T.T.C.
+ 15 F de frais d'expédition,
votre coffret standard au prix de 185 F.T.T.C.
+ 15 F de frais d'expédition.
(Rayer la mention inutile).

Nom : _____

Adresse : _____

.....
Veuillez trouver ci-joint mon règlement par :
 chèque bancaire chèque postal,
 mandat-lettre.

à l'ordre de : Lèvon Records
16 bis, rue des Plantes 75014 Paris.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique. Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; Paul Delouvrier; Guy Debeyre, conseiller d'Etat; Robert Debré, de l'Académie des sciences; Daniel Douady, de l'Académie de médecine; Jean Fourastié, membre de l'Institut; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études; Roger Grégoire, conseiller d'Etat; René Huyghe, de l'Académie française; Alfred Kastler, prix Nobel; Raymond Poincaré, conseiller d'Etat; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.

rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.

chefs de rubrique : Pierre Ferran, Jean-Pierre Véilis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adels, Michel Bonnemayre.

informations : Michaëla Bobasch, René Guy.

documentation : Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

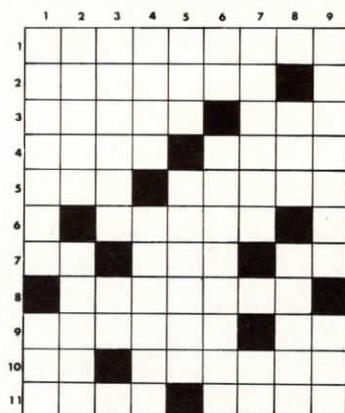
bureau : André Lichnerowicz, président; Denis Forestier, vice-président; Georges Belbenoit, secrétaire général; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Claire J. Richet, Yvette Servin.

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 269



Horizontalement. 1 - Agent indispensable pour animer un mouvement de pendule. 2 - Expert en l'art ménager. 3 - Epithète pour une Agnès - Nectar s'exprimant des végétaux. 4 - Héraclès lui déclara sa flamme et brûla pour elle - Vedette du salon d'hiver. 5 - Interrogatif - Conservateur des joyaux de la reine. 6 - Ambassadeur de Sa Sainteté. 7 - Conjonction - Premier dominant la cour - Personnel. 8 - Passionnément troublée. 9 - Verre à facettes reproduisant la palette d'Iris - Note. 10 - Indéfini - Ravitailleur du Pacific Railway. 11 - Ses pavillons sont aussi précieux que son palais - Exécutés magistralement.

Verticalement. 1 - Plante des pieds - On ne parle de sa fortune qu'avec modestie. 2 - Agent de la sûreté serrant la vis - Monotone. 3 - Ecraseur que Don Quichotte voulait écraser - Relation en classe de math. 4 - Porte-voix aérien - Tragédie d'Euripide. 5 - Il dirigea le plus beau bateau qu'on ait monté à l'humanité - Au-delà des limites généralement admises. 6 - Symbole du thulium - Traître qui vous attend au virage. 7 - Parasite détériorant une peau d'âne - Contracté. 8 - Il est, en Suisse, le plus petit de nom et le plus grand de renom - Edifice humain soutenu par des solides piliers. 9 - Fraîchement arrivée - La messe y est toujours dite en Ré.

solution du problème 268

Horizontalement. 1 - Postillon. 2 - Aléatoire. 3 - Livraison. 4 - Eveil - Ni. 5 - Fi - Finage. 6 - Rea - Eudes. 7 - Erne - Ars. 8 - Eloge. 9 - Intéressé. 10 - Eu - Vassal. 11 - Recel - Ecu.

Verticalement. 1 - Palefrenier. 2 - Olivier - Nue. 3 - Sève - Anet. 4 - Tarif - Elève. 5 - Italie - Oral. 6 - Loi - Nuages. 7 - Lis - Adresse. 8 - Oronges - Sac. 9 - Nenies - Velu.

bridge

par Pierre Tessereau

à la table

L'appel de préférence. — Les bridgeurs ont souvent du mal à séparer le sens de l'appel fait par leur partenaire : appel direct (ou refus), pair-impair, appel de préférence. Avec V103, le jeu du Valet appelle, en défausse, la couleur la plus chère; le jeu du 3 la moins chère et le jeu du 10 marque l'indifférence. Remarquons qu'avec deux cartes seulement et puisqu'il faut bien en donner une, le jeu de la plus petite ne peut pas appeler.

Dans la donne ci-dessous, Ouest entame le ♥ 7 contre 3 SA joués par Sud. La ♥ D est laissée passer, ainsi que le 5 pour le Valet de Ouest qui revient du ♥ R en appel de préférence. En prenant du ♣ R, Est reviendra plus tard à ♠.

♠ R64	
♥ 964	
♦ V4	
♣ AD964	♠ 10985
♠ A72	♥ D5
♥ RV872	♦ 10965
♦ 872	♣ R85
♣ 72	♠ DV3
	♥ A103
	♦ ARD3
	♣ V103

avez-vous bien joué ?

Reprenons la donne proposée dans le n° 330.

♠ 108	
♥ —	
♦ AD3	
♣ AV986532	♠ V9
♠ 74	♥ V10653
♥ A9874	♦ R10985
♦ 74	♠ ARD6532
♣ R1074	♥ RD2
	♦ V102
	♣ —

Malgré l'entame malheureuse du ♥ A, Sud devait chuter le contrat de 7 ♠. Comment ? Pourvu que Est coupât deux fois ♣ avant Sud en l'obligeant à surcouper. Reprenons :

♥ A coupé — ♦ A — ♣ A pour la défausse du ♦ 10 — ♣ 2 coupé du 9 et surcoupé de la Dame — ♥ Roi et Dame pour défausser ♦ D et 3 — ♦ V coupé du dernier atout du mort obligeant Sud à rentrer en main par la coupe à ♣ pour pouvoir tirer atout. Mais Est coupe du Valet et Sud doit surcouper du Roi. Le ♠ A ne fait tomber que le 4 adverse et Sud doit concéder le 7 d'atout pour une levée de chute.

une défense difficile à cartes vues

♠ 74	♠ V62	♠ R103
♥ V10874	♥ D962	♥ 3
♦ V4	♦ AD10862	♦ R753
♣ R862	♣ —	♣ AV743
	♠ AD985	
	♥ AR5	
	♦ 9	
	♣ D1095	

Sud joue 6 ♠ et Ouest entame le ♣ 2. Sud va-t-il réussir son contrat ?

Etudions ensemble, cartes sur table, toutes les lignes de jeu possibles de part et d'autre. Remarquons tout d'abord les particularités de la donne :

- Les atouts sont bien placés pour Sud qui peut ne pas en perdre.
- Le ♦ R en Est et le ♦ V second en Ouest permettent de prendre le ♦ R en expasse.
- Si Sud a pu jouer deux fois atout, il peut libérer des ♦ du mort en toute tranquillité sans craindre la coupe en Ouest.
- Les quatre ♣ de Sud sont la source des soucis de Sud. Comment combiner leurs coupes, leurs défausses et même le fait d'en donner un. Ce dernier point correspond à la première ligne de jeu que nous allons étudier.

Première ligne de jeu. — Le mort défausse ♦ sur l'entame et Est est en main avec le ♣ A.

- S'il rejoue atout, Sud gagne sans difficulté libérant puis réalisant ses ♦.
- S'il rejoue ♣, Sud met le 9 et Ouest a deux possibilités, forcer du Roi ou non. Supposons tout d'abord que Ouest force. Le mort coupe et l'impasse au Roi d'atout

♥ 9	♠ R8	♥ As et Roi et atout
♦ ADV	♦ R8	10 d'atout resté second,
♠ 5	♣ V7	pour arriver à la position
♦ 9		ci-contre à quatre
♣ D10		cartes dans laquelle

Ouest ne joue pas. Le ♠ 5 squeeze Est à ♦ et ♣.

- Si Ouest avait mis un petit ♣ sur le 9, Sud aurait joué la ♣ D pour couper le Roi et le squeeze aurait joué de la même manière après ce transfert de garde à ♣.
- Mais si Est avait joué ♥ ou ♦ à la seconde levée, Sud aurait perdu, par insuffisance du nombre des rentrées au mort pour faire l'impasse au Roi puis au

10 d'atout (la seule levée à perdre l'a été à l'entame), libérer les ♦ et les réaliser.

A propos de cette première ligne de jeu, remarquons la différence entre les donnes jouées à cartes vues ou à cartes cachées : les squeezes que l'on voit dans les premiers cas passeraient souvent inaperçus dans les seconds.

Deuxième ligne de jeu. — L'entame est coupée du mort — ♠ V pour le Roi et l'As — ♦ 9 pris de l'As et ♦ D. Si Est couvre, Sud gagne. En effet, Sud coupe, tire la Dame d'atout en laissant le 10 dehors, monte au mort avec la ♥ D pour jouer trois ♦ maîtres et défausser trois ♣, le dernier ♦ étant coupé du 10 d'atout maître, seule levée adverse.

Est ne couvre donc pas la ♦ D, Sud défausse ♣, mais il ne peut pas libérer les ♦ car Ouest a encore un atout.

Enfin, dans cette même ligne de jeu, Sud, après avoir pris de l'As d'atout à la seconde levée, n'aurait pas mieux réussi, au contraire, en rentrant au mort par la ♥ D pour jouer atout et prendre le 10 car il aurait alors dû donner... ses trois derniers ♣.

Troisième ligne de jeu. — Ces premiers essais montrent que Sud ne doit pas envisager de prendre le Roi et le 10 d'atout quoiqu'ils soient bien placés. Devant alors donner un atout, il ne doit pas perdre d'autre levée et la meilleure manière à cet effet est de ne pas prendre le ♠ R lorsqu'il couvre le Valet. Cela permet en effet de conserver un atout au mort, sécurité indispensable protégeant contre le retour à ♣. Est est donc en main avec le Roi d'atout.

• S'il revient atout, Sud gagne sans difficulté en épuisant les atouts et en disposant de deux rentrées au mort pour exploiter les ♦.

• Il ne retient pas le retour ♦ dans la fourchette du mort.

• Il ne lui reste que le retour à ♣ coupé au mort de son dernier atout. Sud rentre en main à ♥, joue une dernière fois atout et n'a aucun mal à gagner, grâce aux ♦, comme nous l'avons déjà vu.

C'est donc apparemment et en conclusion la seule ligne de jeu gagnante pour Sud. Mais nous avons volontairement évité la bonne défense amenant la chute du contrat pour permettre aux lecteurs de la trouver eux-mêmes.

Supposez que vous soyez en Est. Qu'auriez-vous fait pour l'obtenir ? Réponse dans notre prochain article.



Vous qui devez enseigner les rudiments du code de la route à vos élèves,

la SECA Codes Rousseau a réalisé cette année des produits nouveaux pour vous aider.

- Transparents pour rétro-projecteurs
- Diapositives signalisation avec fiches-conseils pour l'enseignement
- Cartes murales, signaux aimantés, etc.
- Il faut également vous renseigner sur nos cours et tests audio-visuels, tests écrits, ouvrages, etc.
- Nos maquettes mécaniques pour enseignement technique
- Notre matériel audio-visuel

Demandez notre catalogue à l'adresse suivante :

Renseignements et documentation

SECA-Codes Rousseau

7, Quai du Brise-Lames, 7
85101 LES SABLES-D'OLONNE
B. P. 93 Tél. (51) 32.16.11

Agences :

54, rue de la Verrerie
75004 PARIS Tél. 272.75.03

127, rue Pierre-Corneille
69003 LYON Tél. 60.05.91

échanges et recherches

location (offres)

- 38-Le Pèrier, 950 m ski piste, fond, villa tt cft 5 pers. (3 ch.), Noël 1 sem./950 F, 2 sem./1650 F, fév. A.C. 1200 F tt cpris Pâques C 2^e sem., 1200 F. Blanchet, 11, bd Joffre, 38000 Grenoble.
- 73-Les Ménuires, studio 3/4 pers., toutes périodes sauf 30 déc. au 4 janv. Prix 820 F/ semaine vac. scol., 590 F/sem. hors vac. Pérot, ch. de Labis, 38330 Saint-Ismier.
- Village Savoie, appt tt cft près pistes, 7 pers., tte saison. Ecr. Jacqueline M., 13, rue Clemenceau, 76130 Mont-Saint-Aignan.
- Pyrénées, station hiver-été, chalet 4/6 places, tt confort, Noël, fév., Pâques, été, week-end. Zanetti, Le Burgaud, 31330 Grenade. Tél. : 82-67-35.
- Petite propriété de campagne en bordure immédiate de rivière (sur 50 m), 4 pièces, cuis., s. de b., garage, dép., environnement de qualité (moulin et pré). Ecr. Giraudeau, 21, rue L.-Demay, 18160 Lignières.
- Port Barcarès, studio 3 pers., tt cft, front de mer, vac. Noël et février, 500 F/semaine, charges comprises. Ecr. Ferran, 11160 Caunes Minervois. Tél. : 68-26-40-22.
- Chamonix, appt nf, gd cft, balc., 4 pers., ttes pér. Ecr. Pirot, 2, rue Schuman, 59880 Saint-Sauve.
- 05-Vars Claux, stud. 4 p., sur piste, sf Noël, fév. A. Delfaud, 13480 Cabries. Tél. : 16 (42) 22-21-08.

location (demandes)

- Achète ds village maison ancienne habitable ou à restaurer, 6 p. min., gd jardin. Ecr. P.A. n° 418.

échanges

- Ech. vac. Noël, Pâques, 3 sem. juillet-août, ferme 16, tt cft, contre vac. fév. zone B. Tél. (45) 20-21-11.

ventes

- Très beaux terr. à bâtir 55 km Paris-Ouest, r. de Porcheux, 60-La Houssoye (entre Gisors et Beauvais). Lots de 550 à 1000 m² en tte propriété. Px très avant., crédit. Ecr. LACROIX, 79, r. de Joinville, 94700 MAISONS-ALFORT. Tél. : 207-41-66.
- Terrain à bâtir 650 m² viabilisé dans petit lotissement, 20 km Dreux Houdan. Ecr. P.A. n° 419.

RELATIONS AMICALES

corresp., renc., sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE, 4, pl. B.-Carnot, 13 - Marseille-2^e.

CONDITIONS D'INSERTION

- 19,60 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

HOMMES DOCUMENTS ET MIGRATIONS

Pour l'information des services sociaux, des associations, des animateurs, des militants...

Le point deux fois par mois sur :

« Les migrants dans l'actualité :
législation... accueil... »

Abonnement 1 an : 100 F —
Etranger : 150 F

HOMMES ET MIGRATIONS

POUR LA PROMOTION
DES MIGRANTS

Manuels d'alphabétisation
d'initiation au calcul
d'introduction à la vie moderne

Demander la liste à :

HOMMES ET MIGRATIONS

6, rue Barye, 75017 PARIS

Tél. : 924-71-94

C.C.P. E.S.N.A. 5 565-40 Paris

- 66-Collioure, studio équipé, coquet, rés. neuve, 150 m mer, px int. Ecr. Hamady, route de Trévouze, 84320 Entraigues.

hôtels - pensions

- 38750-Alpe d'Huez, 1860 m, Hôtel La Chaumière, près téléskis, semaine pension 518 F net, décembre au 22 avril.

Ensoleillement exceptionnel des
PYRENEES-ORIENTALES à 1200 m
Grand **CALME-SKI-PROMENADES**
pédestres ds cadre champêtre. Jardin.
Au carrefour stations
FRANCE - ANDORRE - ESPAGNE
Axe N20 et SNCF direct
PARIS - TOULOUSE - ENVEITG
Séjours familiaux avec poss. repas
froids skieurs. Confort, accueil, cuis.
soignée, parking privé.
TRANSPYRENEEN Hôtel *NN
66800 ENVEITG
Pension 56 à 65 F TTC ou demi-pens.
Dépliant. Tél. : (68) 04-81-05

- Cannes, près centre, hôtel Espéranto, tout confort, parking, TV, tél. (93) 39-18-88. Pension Noël J.A., prix modérés.
- Lullin, Hôtel de la Poste, tél. 10, ski, repos, confort, prix 62,70 F.

correspondance scolaire

- CE2, CM1, CM2 mx, 19 él., ch. corresp., poss. voy., éch. Ecr. Ec. Villeneuve-d'Amont, 25270 Levier.
- 23 CM2 mx ch. corresp. Ecr. Ecole mixte, 26, rue Jean-Macé, 72100 Le Mans.
- Mise en relation de classes toutes régions. INTERCLASSES, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

divers

- Vds coll. 17 vol. « Portes de la Vie », état abs. nf. Ecr. Roux M., 46, av. République, 69160 Tassin-la-Demi-Lune.
 - **GRANDS VINS ROUGES BOURGOGNE**
appellation Givry-75
expédiés en cartons de 12 bts 160 F ts frais compris. Joindre chèque à la commande.
PARIZE Gérard, Poncey, 71640 GIVRY
(petit propriét. récoltant - époux collègue)
 - Directement du producteur au consommateur, **CHAMPAGNE 1^{er} CRU - Gaston BOEVER**, récoltant à 51160 Louvois (Marne).
- CHAMPAGNE de la PROPRIETE**
Pierre MIGNON, 51210 Le Breuil
Tarif sur demande ou tél. : (26) 59-21-03

- **POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE**, J.-C. BOISSET, fils et gendre de collègues, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**

FRANCE 70 F

ÉTRANGER 90 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. _____

RESIDENCE _____

PAYS _____
(si Etranger)

ZIPCODE

76 _____ 80 _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

Envoi de la facture à

NOM _____

ADRESSE _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

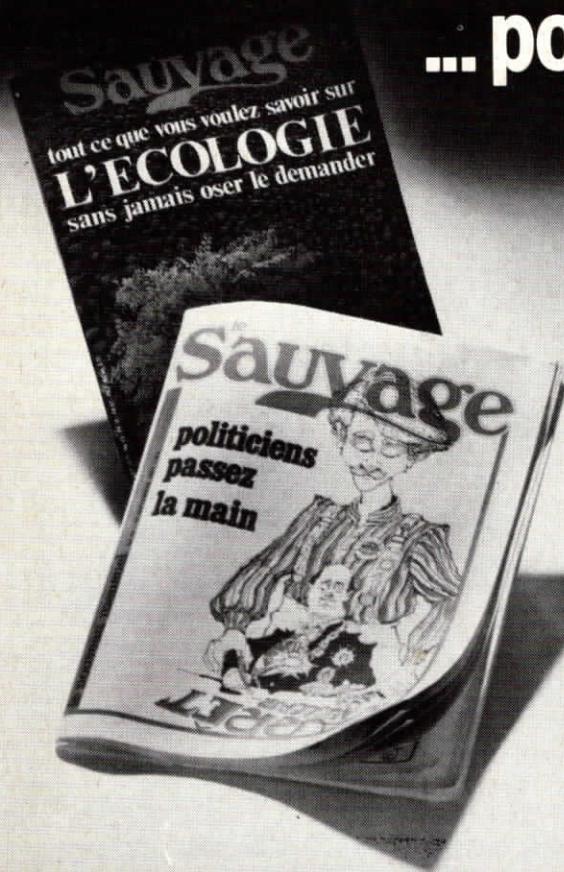
bon d'abonnement à renvoyer à "l'éducation" 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris



mobilier **VS** s.a.r.l. 28, Bd de Lesseps 78000 Versailles tél. : 951.05.21 - 951.68.15

déesse publicité

L'information écologique aujourd'hui... ... pour mieux vivre demain.



GRATUITEMENT POUR TOUT ABONNEMENT
LE NUMÉRO DU SAUVAGE
"SPÉCIAL LÉGISLATIVES"
(à paraître en février 1978)

Pour être sûr de recevoir régulièrement
les grands dossiers trimestriels du Sauvage et le mensuel écologique, abonnez-vous aujourd'hui même, en utilisant le bulletin ci-dessous; il vous permet de recevoir, en cadeau, le

numéro du Sauvage "**Spécial législatives**" et vous payez, pour votre abonnement complet d'un an (comprenant 8 mensuels et 4 trimestriels),

72 F seulement au lieu de 80 F.

BULLETIN D'ABONNEMENT

à remplir et à envoyer, accompagné de votre règlement à :

le Sauvage

12, rue du Mail 75002 PARIS

Jé désire m'abonner au Sauvage et recevoir les 4 prochains dossiers trimestriels et les 8 mensuels pour 72 F seulement au lieu de 80 F et bénéficier en cadeau du numéro "Spécial législatives".

Etranger : 1 AN 92 F. Tarif Avion sur demande.

Nom _____

Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code postal [] [] [] [] [] Ville _____

Ci-joint mon règlement par (cochez la case de votre choix) :
 chèque bancaire mandat-lettre chèque postal 3 volets
exclusivement libellé à l'ordre de S.A. l'OBS.,

OFFRE SPÉCIALE D'ABONNEMENT

Les 4 prochains trimestriels
et 8 guides à paraître,
au prix spécial
de 72 F au lieu de 80 F.

